OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

ONACVG

mémoire et solidarité

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Sommaire

PAGE 5
PRÉFACE

PAGE 7
ÉDITORIAL

PAGE 8
LES FAITS MARQUANTS

PAGE 10
MISSION RECONNAÎTRE ET RÉPARER

PAGE 18
MISSION AIDER ET ACCOMPAGNER

PAGE 26
MISSION TRANSMETTRE

PAGE 34
LE BLEUET DE FRANCE

PAGE 40
LE MAILLAGE TERRITORIAL

PAGE 50
LE SOUTIEN

PAGE 52
LA GOUVERNANCE

PAGE 56
LE COP 2020-2025

PAGE 59
SÉMINAIRE DES CADRES

PRÉFACE

GENEVIÈVE
DARRIEUSSECQ
Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

Durant cinq années, j'ai œuvré en faveur des droits et de la reconnaissance des ressortissants du monde combattant, en faveur de la transmission de la mémoire et de la consolidation du lien armées-Nation. Exigence de la solidarité, attachement au monde combattant, passion pour la transmission, ambition collective sur les territoires, ce sont des engagements que nous avons en commun avec l'ONACVG.

Je remercie et je salue l'ensemble des équipes et des personnels de l'Office. J'ai eu plaisir à œuvrer avec eux tant à Paris que dans les territoires. Les femmes et hommes de l'Office accomplissent de précieuses missions au service de toutes les générations du feu, au service des pupilles de la Nation et des victimes du terrorisme, au service de nos blessés et au service de notre mémoire.

Nous avons fait en sorte que la « maison des combattants » demeure l'opérateur principal du ministère des Armées, qu'il reste un lien de proximité et un relais entre le monde combattant, la société civile et la puissance publique. C'est l'essence même du dernier contrat d'objectifs et de performance.

2021 a été la première année complète de mise en œuvre du COP 2020-2025 avec des avancées sur ses cinq axes :

D'abord en assurant le meilleur service aux ressortissants. En 2021, un outil de gestion de relation avec les ressortissants a été mis en production, les démarches pour obtenir une carte ou un titre ont été mises en ligne. Ce sont désormais la moitié des demandes qui se font de manière dématérialisée. Par ailleurs, l'instruction des demandes est totalement centralisée à Caen.

Les services de proximité sont, dans leur très grande majorité, partenaires des espaces Atlas et des maisons France service.

Puis en ancrant davantage la politique de mémoire et de citoyenneté dans les territoires, 1 200 actions ont pu être menées au plus près des territoires. De nombreux projets mémoriels locaux ont été soutenus. Un effort conséquent a par ailleurs été consacré à l'entretien et à la rénovation des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale.

En renforçant l'accompagnement des combattants dans la durée et notamment en direction des anciens des opérations extérieures. Un programme national sur les mémoires d'OPEX a ainsi été lancé en 2021.

En portant une nouvelle ambition pour le Bleuet de France, j'y tiens particulièrement. L'année 2021 a permis de consolider des nouvelles méthodes de collecte et de promotion du don en ligne. Nous avons eu le plaisir de retrouver le bleuet dans les stades, et promu par nos champions.

En poursuivant la modernisation de l'ONACVG notamment au plan numérique et en maintenant un service de qualité. Nous avons engagé l'Office dans la dématérialisation, dans l'amélioration de ses instruments de relation avec les ressortissants, dans l'accessibilité numérique des prestations.

C'est avec confiance que je vois se dessiner l'avenir de l'ONACVG, remarquable institution au service des combattants et du monde combattant, au service de la mémoire, à l'écoute des jeunes générations et en action pour la résilience de la Nation.

NOUS AVONS FAIT EN SORTE QUE LA « MAISON DES COMBATTANTS » DEMEURE L'OPÉRATEUR PRINCIPAL DU MINISTÈRE DES ARMÉES.

ÉDITORIAL

VÉRONIQUE
PEAUCELLE-DELELIS
Directrice générale
de l'ONACVG,
présidente de
l'Œuvre nationale
du Bleuet de France

En 2021, l'Office a mis en œuvre, pour la première année pleine, le contrat d'objectifs et de performance (COP 2020-2025) signé entre l'État et l'établissement public. Tous les indicateurs sont au vert !

La centralisation des cartes et titres au département reconnaissance et réparation (DRR) s'est poursuivie et fut achevée en fin d'année. Près de 13 000 cartes du combattant ont été attribuées. L'Office a également délivré 386 mentions « Mort pour la France » dont 6 au titre des OPEX, ainsi que 14 mentions « Mort pour le service de la Nation ». Le DRR a également mis en place le numéro vert national, engagement important du COP.

La solidarité — une fois encore, malgré la pandémie — a montré sa capacité à rendre le meilleur service aux ressortissants. Les commissions départementales ont validé plus de 38 000 demandes d'aide. Seize commissions nationales ont aussi permis d'attribuer aux enfants de harkis ayant séjourné dans des camps de transit ou des hameaux de forestage un montant total de plus de 7,5 millions d'euros.

L'instauration de « référents régionaux mémoire » et l'attribution, par l'Office, des subventions aux projets de mémoire et de citoyenneté de niveau local, sont deux mesures d'organisation de 2021, qui permettent de mieux assurer l'ancrage territorial de la politique mémorielle. Plus de 1 200 projets locaux ont ainsi été menés à bien, dont 700 ont pu bénéficier de ce financement. Le décès du dernier Compagnon de la Libération, Hubert Germain, et l'arrivée de sa dépouille au Mont-Valérien le 11 Novembre ont marqué toute la communauté nationale.

Outre l'entretien courant des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale, l'Office a mené à leur terme des opérations importantes : la rénovation des miradors du Natzweiler-Struthof, les fresques de la chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, la réfection de l'ensemble des emblèmes de la nécropole d'Amblény…

La transformation de l'Office a continué, avec des investissements significatifs, en ressources humaines comme financières, pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents, que ce soit en matière immobilière, d'archives ou numérique.

Le rapport du contrôle général des armées sur l'évolution du nombre des ressortissants de l'Office jusqu'à la fin du XXIe siècle a montré que l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre aura un rôle primordial dans l'accompagnement des combattants d'hier et d'aujourd'hui. La transition entre la génération de la guerre d'Algérie et les générations OPEX mobilise les énergies de tous. D'ores et déjà, les combattants des OPEX représentent un ressortissant de l'Office sur huit. Sans oublier les anciens, notre établissement public se met en ordre de marche pour apporter aux plus jeunes, toutes ses compétences et son efficacité afin de remplir auprès d'eux nos missions : reconnaître, aider, transmettre.

Les nouvelles missions que le législateur confie à l'Office, par exemple l'instruction des mentions « Mort pour le service de la République », ou pour lesquelles le ministère des Armées sollicite l'aide de l'Office comme la montée en puissance des maisons Athos de reconstruction sociale et psychique pour les militaires atteints de symptômes post-traumatiques, constituent les preuves de la reconnaissance de l'expertise, de l'efficience et de l'engagement de tous nos agents, dans les territoires comme en services centraux.

NOTRE ÉTABLISSEMENT PUBLIC SE MET EN ORDRE DE MARCHE POUR APPORTER TOUTES SES COMPÉTENCES ET SON EFFICACITÉ AFIN DE REMPLIR NOS MISSIONS : RECONNAÎTRE, AIDER, TRANSMETTRE.

1 - Inhumation d'Hubert Germain au Mont-Valérien

Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération, est décédé le mercredi 12 octobre 2021 à l'âge de 101 ans. Une cérémonie d'hommage présidée par M. Emmanuel Macron s'est déroulée aux Invalides, à Paris, avant son inhumation dans la crypte du mémorial de la France combatttante, au Mont-Valérien, où il repose désormais.

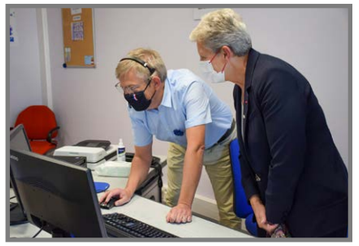

2 - Nouvelle plateforme téléphonique au DRR

Le jeudi 30 septembre, Mme Geneviève Darrieussecq, la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a inauguré à Caen le dispositif de l'ONACVG « À votre écoute ». Ce service, mis en place depuis juin 2021, instaure une ligne téléphonique via un numéro vert pour accompagner et apporter des réponses adaptées aux ressortissants de l'ONACVG. En tout, plus de 2000 appels ont été passés à la plateforme en 2021.

3 - Les nouveaux sites internet de Montluc, du Struthof et du Mont Faron

Les sites internet du Mémorial de la prison de Montluc, du Centre européen du résistant déporté et du mémorial du débarquement de Provence ont été mis en ligne en novembre 2021 dans leur nouvelle version. Ils ont été conçus comme de véritables outils d'information à destination des visiteurs et de tout internaute souhaitant approfondir ses connaissances sur ces hauts lieux de la mémoire nationale.
Par une ergonomie repensée, les visiteurs peuvent préparer leur venue, bénéficier d'une médiation et prolonger leur expérience sur Internet avec des ressources mises à disposition de tous.

4 - Adoption d'un cadre de télétravail

En 2021, l'Office a adopté un cadre de télétravail pour que ses agents disposent d'un référentiel commun pour cette forme d'activité. La crise sanitaire avait, dès 2020, contraint l'Office à s'adapter pour organiser le travail à distance. Ce nouveau cadre permet de structurer des modalités de télétravail, avec un recours accru aux nouveaux modes de communication (station portables, téléphones de services, softphonie, visioconférence, espace de travail partagé en ligne etc.), tout en garantissant la même qualité de service aux ressortissants.

MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

5 - Adoption d'un cadre de gestion

Après des négociations entamées dès 2020 avec le ministère des Armées, l'Office s'est doté d'un nouveau cadre de gestion des agents contractuels occupant un emploi permanent. Ce nouveau cadre participe de la politique RH volontariste, ambitieuse et juste, menée par la direction générale. Il prévoit notamment de meilleures conditions pour les agents contractuels, ainsi que de réels parcours de carrière.

6 - Services Publics +

En 2021, l'Office s'est inscrit dans le programme « Services publics + » dont l'objectif vise à disposer de services publics « *plus proches, plus simples et plus efficaces* ». Pour l'Office, ce programme a consisté très concrètement à faire une cartographie des moyens et de la façon dont le service est délivré au public, notamment aux ressortissants : accueil physique dans les services de proximités, clarté des démarches, temps de traitement, solutions dématérialisés, etc.

SERVICES
PUBLICS+

7 - Maisons Athos

L'ONACVG a été associé a la mise en œuvre d'un dispositif ambitieux de réhabilitation psycho-sociale des militaires blessés psychiques. Deux premiers établissements expérimentaux ont ouvert en Gironde et à Toulon. Ces établissements, qui peuvent accueillir une quinzaine de blessés simultanément, proposent un programme de réhabilitation sociale et professionnelle adapté à leurs besoins.

8 - Treize chefs-lieux de région

Soucieuse de répondre de façon plus pertinente aux besoins des services de proximité, la direction générale a attribué aux treize services présents dans les chefs-lieux de région un rôle de coordination territoriale. Ceux-ci deviennent le relais entre les services départementaux implantés dans leur région et la direction générale.

9 - Exposition OPEX

L'exposition « OPEX, mémoires combattantes et engagement français en opérations extérieures » a été présentée en novembre. Ses 21 panneaux mettent à la fois en lumière les origines, le cadre juridique et politique des différentes missions menées, ainsi que l'expérience vécue par les militaires, la reconstruction des blessés, les pertes, et la place occupée par les OPEX dans la mémoire collective. Cette exposition répond à un besoin de transmettre les mémoires des ressortissants de la nouvelle génération du feu.

10 - Le Bleuet dans les stades

La Ligue de football professionnel et les clubs professionnels se sont mobilisés en faveur du Bleuet de France pour la quatrième année consécutive. À l'occasion de la 13e journée de Ligue 1 Uber Eats et de la 15e journée de Ligue 2 BKT, les joueurs ont arboré le Bleuet sur leur tenue lors des rencontres, et les maillots ont ensuite été vendus aux enchères au profit de l'ONBF. L'équipe de France de football a porté le Bleuet en brassard lors de sa rencontre contre le Kazakhstan le 13 novembre et les maillots des tricolores ont aussi été mis aux enchères. Le football professionnel a aidé à sensibiliser le plus grand nombre au devoir de mémoire et à collecter des dons au profit de l'Œuvre nationale du Bleuet de France.

Optimiser l'obtention des cartes et titres

L'activité du département reconnaissance et réparation (DRR), basé à Caen (14), tend essentiellement à l'attribution du statut de combattant et des droits qui lui sont attachés, participe à l'hommage de la Nation à l'égard de celles et ceux qui sont tombés dans l'accomplissement de leurs missions, mais aussi à la sauvegarde de la mémoire des victimes de la barbarie nazie, contribuant ainsi à perpétuer le souvenir des événements en cause.

Reconnaissance, réparation et mémoire des victimes sont les maîtres mots qui caractérisent au quotidien l'action du DRR.

Fait marquant 1

Mise en place d'un numéro vert national

Ce service gratuit est ouvert, depuis le 10 juin 2021, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures sauf les jours fériés et les jours RTT administration.

Le numéro vert national a reçu 2 630 appels en 6 mois soit une moyenne de 18 appels par jour.

La ministre déléguée est venue à Caen le 30 septembre 2021 afin de se faire présenter ce nouveau service offert au monde combattant, lequel vient en complément de l'accueil de proximité assuré par les services départementaux, et rencontrer les 18 agents chargés d'animer ce dispositif.

Fait marquant 2

Centralisation de l'activité cartes et titres

L'ensemble du traitement des demandes de cartes du combattant et titres de reconnaissance de la Nation sera désormais effectué au niveau du département Reconnaissance et réparation. Le DRR a finalisé en 2021 avec la reprise de l'activité de 59 services départementaux ce processus enclenché en 2020.

I. Mission Reconnaissance et réparation

1 - Cartes du combattant, titres de reconnaissance de la Nation, retraite du combattant et statuts générationnels

a. Centralisation de l'activité cartes et titres

Dans la perspective d'une sécurisation accrue du processus de délivrance des cartes et titres, l'ONACVG a souhaité renforcer la spécialisation des agents intervenant dans ce domaine. C'est ainsi que l'objectif 1.2 de l'axe 1 du contrat d'objectifs et de performance 2020-2025 prévoyait de centraliser en 2021 toute l'activité relevant des cartes, titres et retraite du combattant au DRR.

Enclenchée en 2020, avec la reprise de l'activité de 41 services départementaux, la centralisation a bien été finalisée en 2021 avec la reprise de l'activité des 59 services de proximité restants.

b. Bilan carte du combattant – titre de reconnaissance de la Nation

En 2021, 15 000 avis ont été émis par la commission nationale de la carte du combattant.

-> Opérations extérieures (OPEX)

La carte du combattant a été attribuée à 12 936 personnes, dont 10 939 au titre des OPEX (hors 62/64).

Depuis 1993, 211 612 cartes du combattant OPEX ont été délivrées dont plus de 90 000 au titre des 4 mois de présence.

Ont également été octroyés durant cet exercice 10 346 titres de reconnaissance de la Nation, dont 9 087 au titre des opérations extérieures.

-> 62-64

La mesure permettant l'attribution de la carte du combattant à des personnes présentes en Algérie pendant une durée de 4 mois ou 120 jours entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964 dans le cadre des missions menées sur le territoire algérien après le 2 juillet 1962, conformément aux accords d'Évian, au titre des opérations extérieures, est entrée en vigueur le 1er janvier 2019.

Le nombre global de cartes délivrées à cet égard est de 38 433, sachant que les prévisions réalisées conjointement par la direction des affaires financières du ministère des Armées et le Service historique de la Défense avaient initialement fixé à 50 000 le nombre de bénéficiaires potentiels.

S'il est admis que l'objectif de 50 000 bénéficiaires potentiels ne sera vraisemblablement pas atteint, l'analyse des résultats a fait apparaître que certaines personnes n'avaient pas fait valoir leurs droits. Aussi l'ensemble des services départementaux ont été invités à communiquer à nouveau autour de cette mesure et à identifier dans leurs archives, les personnes titulaires du TRN n'ayant pas fait valoir leurs droits à la carte du combattant. Cette campagne lancée dès le second semestre 2021 par quelques services a déjà porté ses fruits. Lors du premier semestre, 457 cartes du combattant ont été délivrées contre 865 lors du second.

c. Retraite du combattant

Dans le cadre de la modernisation de l'établissement public recommandée par le COP 2014-2018, le regroupement au DRR de l'activité « retraite du combattant », la centralisation des pôles s'est tenue de 2018 à 2021. Ainsi, le DRR a totalement

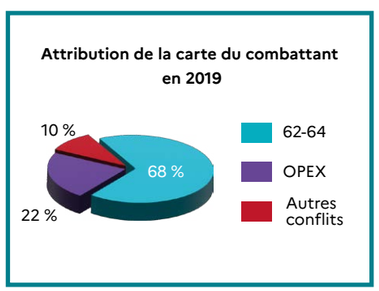

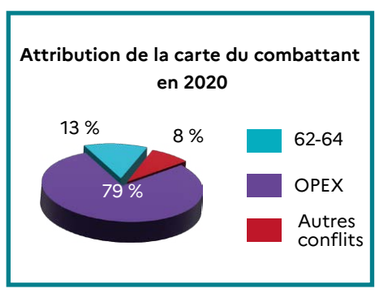

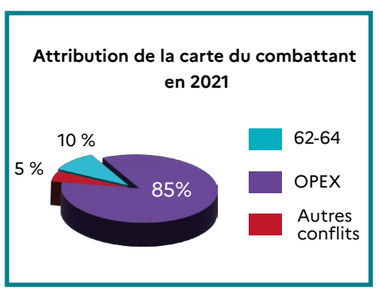

intégré l'ensemble des pôles (Haut-Rhin, Essonne, Finistère, Gard, Aude) et gère la totalité des demandes de retraite du combattant de la métropole, d'outre-mer et de l'étranger.

De 2019 à 2021, la quantité des demandes de retraite au titre de l'ouverture des droits 62-64 a considérablement diminué pour passer d'une proportion de 85 % en 2019 à 25 % en 2021.

Cependant, sur ces trois années, les retraites 62-64 ne représentent pas moins de 72,8 % des dossiers traités, soit 37 957.

D'un point de vue organisationnel, la gestion de cette activité a continué d'évoluer à travers l'externalisation, depuis le mois de mai 2020, de l'édition et l'expédition des brevets de retraite à la préparation de la dématérialisation des demandes qui devrait être effective en 2022.

2. Statuts générationnels

Sur les 33 dossiers examinés en 2021, 30 demandes ont reçu, après avis de la commission nationale de la carte du combattant, une décision favorable (4 déportés politiques, 2 internés politiques, 5 déportés résistants, 3 internés résistants, 1 prisonnier du Viêt-minh, 1 personne contrainte au travail en pays ennemi, 1 réfractaire et 13 combattants volontaires de la Résistance) et 3 demandes ont fait l'objet d'une décision défavorable (1 titre d'interné politique, 1 personne contrainte au travail en pays ennemi et 1 titre de combattant volontaire de la Résistance).

II. Mentions mémorielles et droits dérivés

L'attribution des mentions mémorielles correspond à la mission de reconnaissance qui est dévolue à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Celles-ci ouvrent droit, dans certains cas, à des mesures de réparation.

1. Mention « Mort pour la France » (MPF)

Créée en juillet 1915, la mention MPF honore la mémoire des victimes de guerre. Elle est attribuée dès lors que la preuve est rapportée que le décès est imputable à un fait de guerre, que ce décès soit survenu pendant le conflit ou ultérieurement. Ces dispositions initiales applicables à compter du 2 août 1914 ont été adaptées pour tenir compte des victimes spécifiques aux conflits ultérieurs. En outre, le Code de la défense a étendu ces dispositions aux militaires décédés lors d'opérations extérieures, dès lors que ces opérations sont dûment reconnues comme telles par un arrêté du ministre des Armées. La loi du 28 février 2012 a rendu obligatoire l'inscription des MPF sur le monument aux morts de leur lieu de naissance ou de leur dernier domicile.

La mention MPF est essentiellement honorifique et aucun pécule, capital ou pension n'est versé lors de son attribution. Toutefois, l'État accorde une majoration aux retraites mutualistes du combattant souscrites par les ayants cause des militaires MPF. En outre, les enfants de moins de 21 ans ont vocation à être adoptés par la Nation. Enfin, les familles des MPF bénéficient d'un droit à pèlerinage sur les tombes situées dans les nécropoles ou les cimetières militaires ou encore, pour

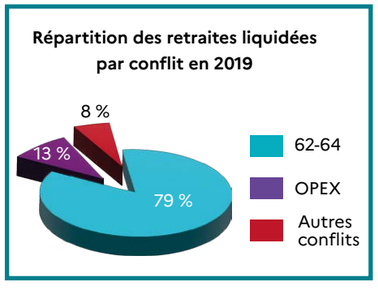

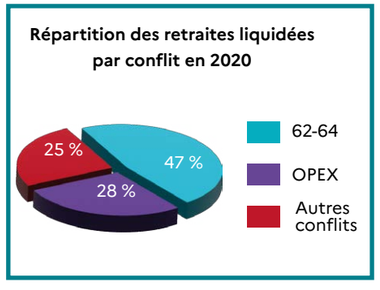

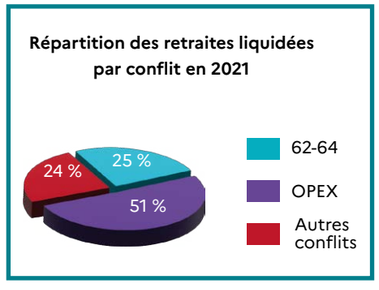

les familles de déportés, sur les lieux du crime. En 2021, 386 mentions MPF ont été octroyées dont 6 au titre des OPEX.

2. Mention « Mort pour le service de la Nation » (MPSN)

La mention « Mort pour le service de la Nation » a été instituée en décembre 2012 par la loi relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme. Cette mention est applicable aux décès survenus depuis le 1er janvier 2002. L'ONACVG est chargé de l'instruction de l'ensemble des demandes. À ce titre, il constitue le dossier et soumet un projet de décision à la signature du ministre compétent. La loi du 28 février 2012 a rendu obligatoire l'inscription des noms des MPSN sur le monument aux morts de leur lieu de naissance ou de leur dernier domicile.

La mention MPSN est honorifique. Toutefois, les enfants de moins de 21 ans d'un parent reconnu MPSN ont vocation à être adoptés par la Nation.

En 2021, 8 fonctionnaires, 3 gendarmes et 3 policiers ont bénéficié de cette mention. Depuis 2013, 99 personnes se sont vu attribuer la mention MPSN : 23 fonctionnaires, 53 militaires dont 23 gendarmes et 23 policiers.

3. Mention « Mort en déportation » (MED)

La loi du 15 mai 1985 relative aux actes et jugements déclaratifs de décès des personnes décédées en déportation, portée par le ministre de la justice de l'époque, Robert Badinter, visait à régulariser définitivement la situation juridique des personnes disparues, à lutter contre toute forme d'ignorance que l'oubli de ces évènements tragiques aurait pu amener, et a fortiori, à combattre le négationnisme. À cet égard, ces dernières années, l'ONACVG s'est particulièrement attaché à établir les actes de décès des personnes victimes des persécutions antisémites du IIIe Reich et de Vichy pour lesquelles aucun acte de décès n'avait jusqu'alors été établi.

Ce travail d'investigation et d'instruction a permis l'établissement, en 2021, de 890 actes de décès et la publication de 5 arrêtés collectifs au journal officiel correspondant à l'attribution de 876 mentions MED. Pour information, 84 631 mentions MED ont été attribuées depuis 1985.

4. Indemnisation des orphelins de la déportation raciale et de la barbarie nazie

Le dispositif relatif à l'indemnisation des orphelins du second conflit mondial s'articule autour des décrets n° 2000-657 du 13 juillet 2000 et n° 2004-751 du 27 juillet 2004.

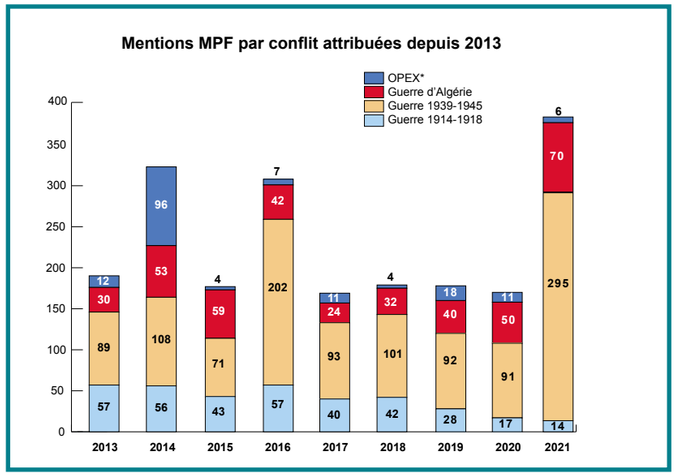

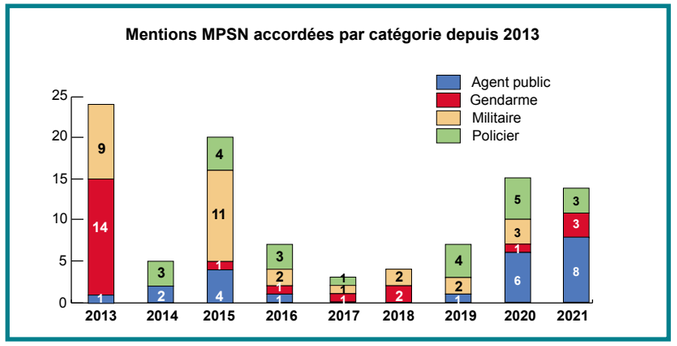

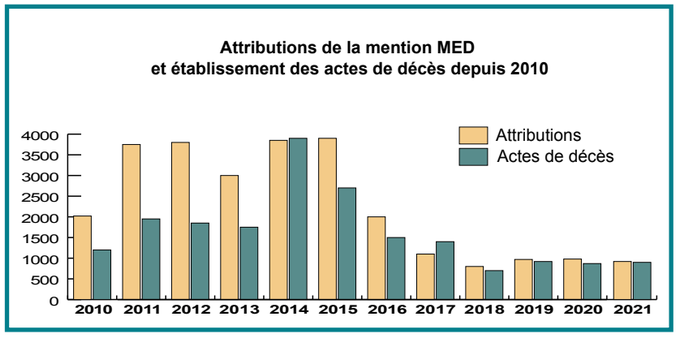

Le décret du 13 juillet 2000 a institué une mesure de réparation pour les orphelins, mineurs au moment des faits, dont les parents, quelle que soit leur nationalité, ont été victimes de persécutions antisémites ou raciales. Ces dispositions s'inscrivaient dans le prolongement de la mission Mattéoli, chargée en janvier 1997 par le Premier ministre d'alors, « *d'étudier les conditions dans lesquelles les biens immobiliers et mobiliers appartenant aux juifs de France ont été confisqués ou, d'une manière générale, requis par fraude, violence ou vol, tant par l'occupant que par les autorités de Vichy entre 1940 et 1944* ».

Le décret n° 2004-751 du 27 juillet 2004 a institué une aide financière en reconnaissance des souffrances endurées par les orphelins, mineurs au moment des faits dont les parents, quelle que soit leur nationalité, ont été victimes d'actes de barbarie durant la Seconde Guerre mondiale. Avec ce décret, les orphelins des déportés résistants et politiques morts en déportation et des personnes arrêtées et exécutées, tels les fusillés, ont pu bénéficier d'une prestation d'un montant équivalent à celle fixée par le décret précédent.

En 2021, 29 nouvelles demandes ont été reçues dont 7 au titre du décret 2000-657 du 13 juillet 2000, et 22 au titre du décret 2004-751 du 27 juillet 2004. Dix-neuf propositions de décisions d'accord et 15 propositions de rejet ont été transmises à la signature du Secrétaire général du gouvernement. Au total, 36 450 orphelins ont pu bénéficier d'une mesure de réparation au 31 décembre 2021.

III. Contentieux

Le DRR a reçu en 2021, 28 requêtes formées devant différents tribunaux administratifs et 4 devant les cours administratives d'appel. Vingt-quatre mémoires ont été rédigés et envoyés aux différentes instances juridictionnelles concernées. À noter également que 114 recours gracieux et confirmations de rejet ont été traités.

L'essentiel de ces affaires concerne l'attribution de la carte du combattant et marginalement la carte d'invalidité ou encore la mention « Mort pour la France ».

Vingt-neuf jugements ont été notifiés au DRR par les tribunaux administratifs et 9 arrêts par les cours administratives d'appel. Un seul jugement a été défavorable à l'administration, mais aucun arrêt ne l'a été.

Contentieux traités par le DRR en 2021

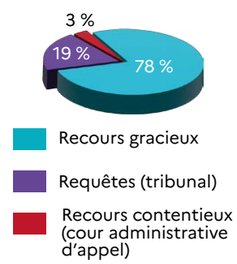

IV. Numéro vert national : « l'ONACVG à votre écoute »

Le numéro vert national a reçu 2 630 appels en 6 mois soit une moyenne de 18 appels par jour.

Quantité d'appels par mois

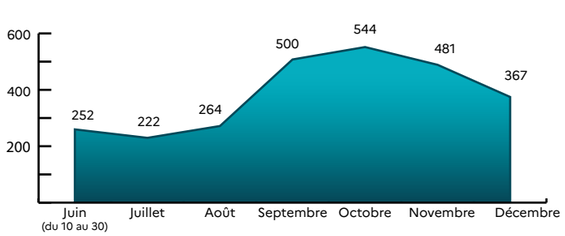

Réponses par type

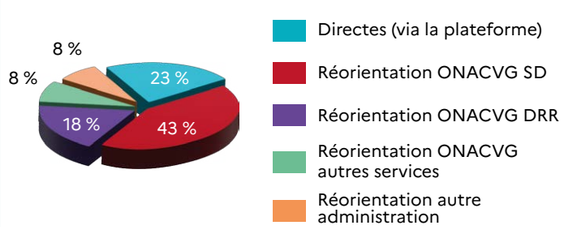

V. Les chiffres du DRR

Cartes du combattant et titres de reconnaissance de la Nation délivrés 2011-2021

	Total CC attribuées	Dont OPEX	Total TRN attribués	Dont OPEX
2011	13 593	3 653	15 995	4 319
2012	24 192	8 897	28 276	9 642
2013	24 773	16 322	25 433	13 749
2014	32 856	17 900	17 462	8 371
2015	37 712	30 141	17 112	10 827
2016	30 661	26 342	15 237	11 092
2017	19 705	17 264	12 816	10 090
2018	16 111	14 004	13 407	9 590
2019	51 208	47 587	25 663	8 746
2020	15 263	14 090	12 158	9 593
2021	12 936	12 261	10 346	9 087
Total	**259 305**	**191 197**	**181 089**	**95 016**

Mentions « Mort pour la France » instruites en 2021

	Accords	Rejets
Inconnu / hors guerre	0	9
Guerre 1914-1918	14	8
TOE	0	2
Guerre 1939-1945	295	12
Corée	0	0
Indochine	1	1
Guerre d'Algérie	70	31
OPEX	6	5
Total	386	68
	454	

Mentions « Mort pour le service de la Nation » attribuées de 2013 à 2021

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Agent public	1	2	4	1	0	0	1	6	8	23
Militaire	9	0	11	2	1	2	2	3	0	30
Gendarme	14	0	1	1	1	2	0	1	3	23
Policier	0	3	4	3	1	0	4	5	3	23
Total	**24**	**5**	**20**	**7**	**3**	**4**	**7**	**15**	**14**	**99**

Effectifs des bénéficiaires de la retraite du combattant 2011-2021

	Effectifs retraite du combattant au 31 décembre *	Dont nouvelles retraites liquidées **	Retraites liquidées au titre de 62-64
2011	1 287 388	10 686	
2012	1 237 694	16 303	
2013	1 200 185	18 327	
2014	1 159 167	17 058	
2015	1 108 996	11 395	
2016	1 058 947	7 663	
2017	1 003 202	5 472	
2018	940 071	4 731	
2019	913 012	38 097	32 337 soit 85 %
2020	857 205	9 418	4 451 soit 47 %
2021	797 887	4 653	1 169 soit 25 %

** Source Service des retraites de l'État (SRE), ** Source KAPTA*

En 2021, 386 retraites ont été liquidées suite à des demandes déposées par des ressortissants résidants en Algérie.

Effectifs des bénéficiaires de la retraite du combattant par conflit au 31 décembre 2021*

	Effectifs réels
Conflits avant le 2 septembre 1939	850
Guerre 39-45	27 166
Indochine	5 219
AFN	656 429
Autres conflits (TOE + OPEX)	61 808
Origine inconnue	304
Fichier Pastel	46 111
Total	797 887

** Source Service des retraites de l'État (SRE)*

Le fichier Pastel concerne les ressortissants des pays d'Afrique pour lesquels le Service des retraites de l'État ne dispose pas d'une ventilation par conflit.

Répartition des retraites liquidées par les pôles en fonction des conflits*

	62-64	OPEX	Autre	Total
2019	32 337	2 216	3 544	**38 097**
2020	4 451	2 616	2 351	**9 418**
2021	1 169	2 382	1 102	**4 653**
Total	**37 957**	**7 214**	**6 997**	**52 168**

** Source KAPTA*

52 168 retraites liquidées de 2019 à 2021, dont 37 957 au titre de 62-64, soit 72,7 % du total.

Sylvie Cano

Responsable plateforme téléphonique
« À votre écoute »

« J'ai eu l'opportunité de rejoindre ma région d'origine à Caen, en septembre 1995, au sein de l'administration des anciens combattants lors de la délocalisation de la direction des statuts des pensions et de la réinsertion sociale (DSPRS). J'y ai tenu des emplois très divers de secrétaire et aussi de gestionnaire de dossiers dans des domaines variés (indemnisation des orphelins de la barbarie nazie, attribution de la mention « Mort pour la France »…). J'ai enfin été intégrée à l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques en 2010, certaines missions de l'ex-DSPRS ayant été reprises par le département Reconnaissance et réparation (DRR) de l'Office.

Actuellement, ma principale mission concerne l'instruction des demandes de retraite du combattant dont l'activité a été regroupée au niveau du DRR entre 2018 et janvier 2021.

Mon souhait de prendre part à de nouveaux projets m'a donné l'occasion d'être associée à la mise en œuvre du dispositif d'appel téléphonique de l'ONACVG « À votre écoute », ouvert l'année dernière au sein du DRR. Ce travail d'équipe a notamment nécessité l'organisation en amont de formations pour l'ensemble des 18 agents volontaires, l'installation d'une salle dédiée, l'utilisation de nouveaux matériels de télécommunication. Il a fallu aussi réaliser des fiches « réflexes » sur les missions du DRR, et plus largement sur celles de l'ONACVG, dans le but de répondre au mieux aux questions des ressortissants et de les diriger, le cas échéant, vers les bons interlocuteurs.

Aujourd'hui, je suis amenée à établir la planification des permanences téléphoniques (selon un régime actuel d'un agent en présentiel et de deux autres en déport) et le report des appels par thématique qui permettront ensuite l'élaboration de statistiques mensuelles concernant le fonctionnement de ce nouvel outil.

Accessible au public depuis le 10 juin 2021, l'esprit de ce numéro vert national est d'assurer une réponse rapide et adaptée aux questions des ressortissants actuels ou en devenir, en matière de reconnaissance et de réparation essentiellement.

Ainsi, ce numéro gratuit offre à nos ressortissants une écoute et un accompagnement dans les différentes démarches précitées. C'est donc un nouveau service, parfaitement complémentaire de l'accueil physique et téléphonique assuré par les services de proximité. Avec cette nouvelle offre, l'Office renforce son rôle d'accompagnement du monde combattant.

Après plus de six mois de pratique, on constate une progression régulière des appels (de 18 à 33 quotidiennement). Les statistiques indiquent par ailleurs que 23 % de réponses directes sont apportées par les agents d'accueil qui réceptionnent les appels, et 18 % par des agents du DRR à qui on a transféré l'appel, c'est-à-dire que 41 % des appelants reçoivent une réponse directe et immédiate. Par ailleurs, plus de 40 % des communications sont redirigées vers les services de proximité de l'Office, car elles concernent des missions relevant du niveau local tels que la solidarité, la mémoire ou encore le partenariat associatif. »

Assurer le meilleur service aux ressortissants

Le fait marquant

Participation de l'ONACVG au dispositif « Athos »
Le ministère des Armées a inauguré en début d'année l'ouverture de deux maisons Athos (à Bordeaux et à Toulon). Ce dispositif de réhabilitation psychosociale est dédié à l'accompagnement des militaires blessés psychiques. La maison de Bordeaux (ci-dessus) a déjà accueilli près d'une centaine de membres depuis son ouverture en février 2021.

L'année 2021 s'est déroulée, comme 2020, sous le signe de la pandémie. Les services départementaux ont porté toute leur attention au suivi des ressortissants fragilisés par cette situation.

I. Une attention toujours soutenue aux ressortissants démunis

Les relations avec le public ayant été rendues plus compliquées par la Covid 19, des mesures spécifiques ont été mises en œuvre pour rester en contact avec nos ressortissants les plus fragiles. Les commissions d'action sociale ont continué à se réunir en format restreint, selon des modalités simplifiées et dématérialisées. L'intégralité des crédits d'action sociale ont pu être attribués en 2021, soit 24,9 M€.

Néanmoins, force est de constater que les contraintes liées à la Covid 19 ont entraîné une baisse sensible du nombre total d'interventions, proche de 46 000 en 2021, soit une diminution de 10,6 %. Ces baisses concernent nos ressortissants les plus âgés (anciens combattants et veuves d'anciens combattants), qui ont aussi été les plus touchés par le contexte sanitaire.

Le rééquilibrage des aides en faveur des anciens combattants s'est poursuivi. Les veuves demeurent les principales bénéficiaires avec 40 % de l'ensemble du budget de solidarité. Enfin, le budget en faveur des pupilles de la Nation continue à augmenter pour atteindre 15 % du budget total, en raison de l'augmentation sensible du nombre des pupilles mineurs accompagnés par l'ONACVG depuis 2015.

II. L'accompagnement des pupilles de la Nation

Institué par une loi de 1917, au cœur de la Première Guerre mondiale, le statut de pupille de la Nation a créé une catégorie de ressortissants unique en Europe. L'accompagnement de ces enfants a depuis l'origine été confié à l'Office des Pupilles devenu ensuite l'ONACVG. Le statut de pupille de la Nation est un statut à vie.

Mission Aider et Accompagner

Le nombre d'adoptions de pupilles, qui avait enregistré une baisse sensible dans les années 2000, a malheureusement connu une recrudescence depuis les attentats de 2015. En 2021, 159 adoptions ont été prononcées, dont 44 pour des enfants de militaires tués ou blessés en OPEX, 91 au titre des actes de terrorisme (dont 56 sont des enfants victimes directes), et 22 pour des actes d'agressions. Les aides financières apportées aux pupilles majeurs s'adressent, comme toutes les aides de l'Office, aux plus fragiles et aux plus isolés d'entre eux. L'accompagnement des pupilles mineurs met l'accent sur le financement de leurs études, notamment des études supérieures. Une aide essentielle est également apportée pour la vie quotidienne, lorsque les ressources du ou des parents restants sont insuffisantes. Enfin, des étrennes sont versées à tous les pupilles âgés de moins de 21 ans, ainsi qu'une aide à la majorité versée aux 18 ans de l'enfant. En 2021, l'ensemble du budget consacré aux pupilles a dépassé 4 M€, soit plus de 15 % du budget total de l'action sociale de l'Office. Une part importante de ces aides, notamment les étrennes versées aux pupilles de la Nation, relève des dons faits au Bleuet de France. Ainsi, grâce au Bleuet de France, c'est bien la Nation toute entière qui soutient ses enfants.

III. Le suivi des blessés et les aides à la reconversion professionnelle

Depuis 2014, date à laquelle le ministre des Armées a confié à l'Office une mission de suivi dans la durée des soldats blessés ayant quitté l'institution militaire, l'Office poursuit son soutien à ces soldats des dernières générations du feu. Cette aide s'applique soit dans le cadre des conventions signées avec les armées, la gendarmerie et le Service de santé des armées (493 soldats blessés suivis dans le cadre de ces conventions), soit hors conventions (1 266 soldats blessés accompagnés hors convention). Ces chiffres sont en constante augmentation.

Par ailleurs, l'Office propose à ces soldats blessés, tout au long de leur parcours de soin ou de réinsertion, un soutien administratif et social essentiel lorsque ces blessés sont éloignés de l'institution pendant de longs mois du fait de leur blessure, qu'elle soit physique et/ou psychologique. Les directeurs des services départementaux accomplissent dans ce domaine un travail de lien et de reconnaissance souvent discret, mais essentiel pour ces ressortissants particulièrement fragiles. Cet accompagnement comprend également depuis 2021 la possibilité de séjourner dans une des maisons Athos, établissements de réhabilitation psycho-sociale (cf. faits marquants et témoignages).

Enfin, dans le domaine de la reconversion professionnelle, le nombre d'interventions financières au profit des ressortissants de l'Office est resté stable en 2021. Le montant total de ces aides est de 558 000 euros en 2021. Sur ces dossiers, l'Office vient compléter les aides de reconversion attribuées par Défense Mobilité aux soldats qui quittent l'institution et pour lesquels le reste à charge est trop élevé. L'aide subsidiaire de l'Office permet ainsi de consolider le parcours de reconversion et d'éviter un abandon de celui-ci pour des raisons financières.

IV. Une attention toujours soutenue aux victimes d'actes de terrorisme

Au cours de l'année 2021, deux attentats ont été perpétrés, un en France et un en Arabie Saoudite. Sept noms ont été ajoutés à la trop longue liste des victimes d'actes de terrorisme accompagnées depuis 1990 par l'Office. Aujourd'hui, ce sont plus de 4 300 personnes qui sont soutenues à ce titre par les services de proximité.

La priorité est donnée à l'adoption par la Nation des enfants, victimes directes ou enfants de victimes tuées ou gravement blessées, ainsi qu'à la constitution des dossiers de pension militaire d'invalidité qui permettront aux victimes d'acquérir le statut de ressortissants de l'Office. Par leur écoute, leurs conseils, les orientations vers les autres acteurs susceptibles d'aider les victimes, les services de

proximité remplissent une mission qui va bien au-delà du seul accompagnement financier éventuel.

L'Office accompagne également toutes les victimes d'actes de terrorisme souhaitant donner un nouveau tournant à leur vie professionnelle : c'est le cas des victimes qui ne sont pas en mesure de reprendre leurs activités précédant l'attentat. L'Office en a aidé 22 en 2021.

V. L'action sociale de l'ONACVG envers ses ressortissants à l'étranger

L'ONACVG intervient en faveur de tous ses ressortissants, quelle que soit leur nationalité et quel que soit leur lieu de résidence.

À l'étranger, l'action de l'Office passe par l'intermédiaire :
- de ses deux services d'Afrique du Nord : Algérie et Maroc ;
- des ambassades et des consulats de France, pour les États qui comptent un nombre significatif de ressortissants ;
- des offices d'anciens combattants conventionnés de onze États africains, de Madagascar et de l'Office de Pondichéry.

Dans ces pays, une commission associant des fonctionnaires des postes consulaires, des anciens combattants et des membres de l'Assemblée des français à l'étranger, statue sur les demandes d'aides financières payées pour nos ressortissants à l'étranger. En 2021, les aides financières à l'étranger ont sensiblement augmenté et atteignent plus de 1,2 M d'euros. Toutefois, près de 20 % de cette augmentation correspond au paiement sur 2021 de subventions arrivées trop tard pour un mandatement en 2020.

Dans les pays les plus touchés par les conflits (Guinée, Mali), ces aides peuvent prendre la forme d'aides en nature : aide alimentaire ou médicaments. De même, l'Office apporte son soutien financier pour la réhabilitation des « maisons du combattant » qui accueillent encore, notamment en Afrique, de nombreux anciens combattants et leurs veuves, leur permettant d'exprimer leurs besoins, souvent au travers des associations locales d'anciens combattants, mais aussi de se retrouver et, par le partage de leurs souvenirs, de participer au devoir de mémoire. En 2021, c'est la maison des combattants du Tchad qui a ainsi pu être remise en état, pour la plus grande satisfaction des anciens combattants de ce pays, encore très nombreux .

Mission Aider et Accompagner

VI. La poursuite des labellisations d'Ehpad « Bleuet de France »

En 2021, neuf Ehpad ont obtenu le label « Bleuet de France », dans cinq départements (27, 31, 35, 51, 73). En outre et pour la première fois, un Ehpad du Maroc a obtenu ce label pour un établissement qui accueille des ressortissants français et marocains.

Depuis 1999, l'Office remet ce label aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) qui le sollicitent, afin de répondre aux besoins de ses ressortissants âgés en métropole et aux Antilles. Les établissements candidats à l'obtention du label « Bleuet de France » voient leur dossier étudié par la Commission nationale du label, composée de membres du conseil d'administration de l'Office, qui se réunit régulièrement et émet un avis selon différents critères :
- nombre d'Ehpad d'ores et déjà labellisés dans le département (un seuil maximal étant fixé à trois) ;
- dimension sociale de l'Ehpad, qu'il soit ou non habilité à l'aide sociale ;
- sensibilisation de l'Ehpad aux valeurs du monde combattant (engagement à célébrer le 8 Mai et le 11 Novembre au sein de l'établissement, en présence d'associations du monde combattant) ;
- nombre de ressortissants résidant au sein de l'Ehpad candidat ;
- qualité de l'Ehpad en terme d'hébergement et de soin.

Le réseau d'Ehpad labellisés repose sur une exigence de bien-être des ressortissants résidents. Les directeurs des services de proximité ont à cœur de s'assurer, par des visites régulières, que la mise en œuvre des engagements de la Charte du Bleuet de France, signée par les responsables des établissements labellisés, est respectée et que les résidents sont bien accompagnés.

À ce jour, le réseau des Ehpad labellisés comporte 141 établissements dans 85 départements. Il est animé par les directeurs de services départementaux qui participent aux conseils de la vie sociale, rencontrent les résidents et évaluent annuellement le respect par l'établissement des valeurs du Bleuet de France. Les dons faits au Bleuet de France permettent à l'Office de financer des projets d'amélioration du confort et du bien-être des résidents qui sont proposés par ces établissements (16 400 euros en 2021).

Nature des interventions en 2021

Catégorie d'interventions	Anciens combattants	Harkis	Veuves	PN mineurs ou en études	PN autres	OPEX	VAT	Total interventions	Total dépenses
Secours d'urgence et achats de chèques de service	327	40	582	0	173	487	53	1 662	390 337 €
Aides pour difficultés financières	5049	388	11079	378	1262	2 036	184	20 376	14 127 039 €
Participations à l'aide ménagère ou au maintien à domicile	3004	117	4251	0	282	64	8	7726	4 032 828 €
Colis bien-être	1401	13	1836		58	37	4	3349	100 108 €
Aides aux études, à la vie quotidienne, à la majorité, au 1er emploi et étrennes	0	0	0	5560	0	0	0	5560	3 552 987 €
Total	**9781**	**558**	**17748**	**5 938**	**1775**	**2 624**	**249**	**38673**	**22 203 299 €**
Avances remboursables	6	0	6	0	2	5	0	19	28 500 €
Total général	**9787**	**558**	**17754**	**5 938**	**1777**	**2 629**	**249**	**38692**	**22 231 799 €**

Montant moyen par intervention **574,58 €**

Mission Aider et Accompagner

Bilan global des interventions sociales de l'ONACVG entre 2019 et 2021

Bénéficiaires	2019		2020		2021		Évolution 2019/2021	
	Nombre d'interventions	Montant en euros	Nombre d'interventions	Montant en euros	Nombre d'interventions	Montant en euros	Nombre d'interventions	Montant
Anciens combattants	13 275	6 799 750	11 479	6 096 008	9 787	5 359 536	- 26,27 %	- 21,18 %
Harkis	790	438 067	555	349 126	558	309 802	- 29,37%	- 29,28 %
Veuves	20 669	10 869 928	19 032	10 412 015	17 754	9 768 336	- 14,11 %	- 10,13 %
Pupilles et orphelins de guerre majeurs	2 261	1 355 232	2 214	1 373 686	1 777	1 105 519	- 21,41 %	- 18,43 %
Pupilles mineurs ou en études	4 495	3 060 621	5 119	3 426 891	5 938	3 746 512	+ 32,10%	+ 22,41 %
OPEX	2 589	1 756 987	2 752	1 890 499	2 629	1 779 668	+ 1,16 %	+ 1,29 %
Victimes d'actes de terrorisme	162	121 451	242	161 671	249	162 426	+ 53,70 %	+ 33,74 %
Assistance aux ressortissants à l'étranger (dont Pondichéry)	7 000	1 489 344	6 850	879 664	4 300	1 282 864	- 38,57 %	- 13,86 %
Reconversion professionnelle	421	526 362	351	542 689	355	643 554	-15,68%	+ 22,26%
Dossiers sociaux gérés à l'échelon central	214	332 520	202	394 891	239	397 675	+ 11,68%	+ 19,59%
Action sociale collective en direction des ressortissants hébergés en EHPAD et des blessés	2 325	242 168	2 650	441 399	2 400	389 585	+ 3,23 %	+ 82,27 %
Total interventions individuelles	**54 201**	**26 992 430**	**51 446**	**25 968 539**	**45 986**	**24 945 487**	**- 15,18 %**	**- 3,79 %**
Prêts et avances remboursables	55	80 900	12	16 500	19	28 500	- 65,45 %	- 79,60 %
Total général	**54 256**	**27 073 330**	**51 458**	**25 985 039**	**46 005**	**24 973 987**	**- 15,23 %**	**- 4,02 %**
Montant moyen par intervention		**498,99 €**		**504,98 €**		**542,98 €**		

Reconversion

Qualité de ressortissant	2020		2021	
	Nombre d'interventions	Montant des interventions	Nombre d'interventions	Montant des interventions
Ancien combattant	280	505 630 €	302	454760 €
Pensionné militaire d'invalidité	42	78 676 €	11	17724 €
Pupille de la Nation	4	8 438 €	5	8 300 €
TRN	5	7 777 €	13	17227 €
VAT	19	55 094 €	22	54 889 €
Enfants de harki	1	1 404 €	0	0
Conjoint survivant	0	0	2	5900
Total	**351**	**655 615 €**	**355**	**558 801 €**
Montant moyen par intervention		1 867 €		1 574 €
	Âge minimum 2020	Âge maximum 2020	Âge minimum 2021	Âge maximum 2021
	23	60	20	64

Nombre de militaires blesssés suivis par l'ONACVG

Armée d'origine	2017 *		2021		Évolution 2017/2021	
	Convention	Hors convention	Convention	Hors convention	Convention	Hors convention
Air	49	35	108	41	+ 120,41 %	+ 17,14 %
Mer	15	43	23	61	+ 53,33 %	+ 41,86 %
Terre	109	823	313	1 012	+ 187,16 %	+ 22,96 %
Gendarmerie	0	22	0	23		
Service de santé des armées	33	26	49	28	+ 48,48 %	+ 7,69 %
Inconnu				101		
Total	**206**	**949**	**493**	**1 156**	**+ 139,32 %**	**+ 33,40 %**

* Date de mise en place des conventions.

Mission Aider et Accompagner

Ludovic Banas
Directeur du service départemental de la Gironde

Séverine Clerc
Assistante de service social
du service départemental de la Gironde

Après avoir présenté leur parcours respectif, Ludovic Banas et Séverine Clerc exposent leur rôle dans la mise œuvre du dispositif Athos et les apports spécifiques de celui-ci.

Ludovic Banas : *Après des études universitaires en histoire, j'ai débuté ma carrière professionnelle dans le domaine de la formation.*
En 2007, j'ai intégré l'Office comme chargé de mémoire, puis comme coordonnateur mémoire et communication.
Ensuite, j'ai découvert les autres missions de l'Office, et en 2011, j'ai traversé la France pour prendre le poste de directeur du service départemental des Hautes-Pyrénées. J'ai occupé cette fonction jusqu'en 2016, année durant laquelle j'ai été nommé directeur du service départemental de la Gironde.

Le dispositif Athos étant nouveau, et expérimental, il fallait penser et élaborer une procédure d'orientation pour nos ressortissants parallèlement à celle qui existait pour les blessés issus des différentes cellules d'aide.
Ce processus s'est fait de concert avec Mme Clerc en lien avec les médecins psychiatres de l'HIA Robert-Picqué et la maison Athos. L'élaboration n'a pas été une chose aisée ; elle a nécessité plusieurs moutures afin de satisfaire aux contraintes de nos partenaires. Au final, un mode opératoire a pu être validé par le Service de santé des armées, et des outils de suivis créés. Désormais, il a vocation à être généralisé au fil des ouvertures des maisons Athos.
Des liens forts sont noués entre le service départemental et la maison Athos de Cambes, inaugurée par Mme Geneviève Darrieussecq en février 2021.

Dans un deuxième temps, j'ai proposé des visites de la maison aux 19 autres directeurs de service départemental, et à leurs agents concernés, se situant dans le champ d'action de l'HIA de Bordeaux. Il s'agissait de présenter le projet, le site et la procédure d'orientation de l'ONACVG.
Madame la directrice générale et le général Maury se sont également rendus sur place.
Aujourd'hui, avec Mme Clerc, nous nous sommes répartis les tâches. Pour ma part, je mets en œuvre la procédure en étant l'interface entre les différents acteurs du processus : collègues, maison Athos, direction générale, Service de santé des armées…

Pour compléter, je dirais que le projet Athos est venu combler un vide. En effet, ce dispositif interarmées de réhabilitation psychosociale constitue une offre complémentaire, et non redondante, aux dispositifs déjà en place d'accompagnement des militaires blessés psychiques. Les membres trouvent, dans un environnement non médicalisé, une offre de projet de vie, d'accompagnement psychosocial et de reprise d'activités. Le succès de la maison Athos de Cambes et les retours positifs des membres en sont la preuve.

Séverine Clerc *: À la suite d'une reconversion professionnelle, j'ai rejoint le service départemental de l'ONACVG de la Gironde, en décembre 2017, après la réussite du concours externe d'assistante de service social au ministère des Armées.*

Aujourd'hui, mon rôle est d'identifier les membres potentiels, de soumettre leur candidature à l'avis de la commission médicale (CPS2R) pour validation puis de faire le lien avec la maison Athos. Dans un second temps, je suis présente à la maison Athos une fois par mois afin d'informer les membres sur les missions de l'ONACVG : solidarité, cartes et titres, reconversion professionnelle, emplois réservés…

Enfin, en qualité d'assistante de service social, je me tiens à la disposition des membres pour échanger sur leur situation individuelle et les informer sur leurs droits.
Les apports spécifiques de ce dispositif sont multiples. D'abord, venir à Athos permet aux membres de rompre leur isolement. Ainsi, ils prennent part à la vie de la maison (préparation des repas, entretien de la maison et du jardin) et au choix des activités (chant, théâtre, menuiserie, initiation à la viticulture, randonnées à vélo et pédestres).

Ensuite, venir à la maison Athos permet aux membres d'être informés sur « le parcours du blessé ». Au sein de la maison, les intervenants extérieurs viennent à leur rencontre : Défense Mobilité, cellule déconcentrée d'aide aux blessés, action sociale des armées, ONACVG et les amis de la maison. Ainsi les membres peuvent être aidés dans la réalisation de leurs démarches administratives.
Avec un trait d'humour, je qualifierai ce dispositif de "all inclusive" ou dans la langue de Molière, "le tout sur place".

Mémoire et citoyenneté au cœur des territoires

Après une année 2020 qui a vu de nombreuses initiatives de transmission annulées ou reportées, l'année 2021 a été l'occasion de remettre en place des évènements et des programmations mémorielles au plus proche du terrain et des publics, en particulier de la jeunesse.

Le fait marquant

Exposition OPEX. Mémoires combattantes et engagement français en opérations extérieures

L'exposition a été inaugurée le 15 novembre 2021 dans les salons du gouverneur militaire de Paris, puis exposée à l'Hôtel national des Invalides, et est maintenant disponible dans l'ensemble des services départementaux.

Elle est composée de deux grandes parties, qui correspondent à ses deux ambitions principales. Tout d'abord, éclairer les origines, le cadre juridique et politique d'organisation des OPEX, ainsi que les différentes missions qui sont menées en intervention. La seconde partie est plus fondamentalement mémorielle : elle se concentre sur l'expérience quotidienne vécue par les hommes et les femmes projetés en opérations extérieures, sur les blessés et leur reconstruction, sur les pertes, et sur la place occupée par les OPEX dans la mémoire collective de la société française.

En adaptant toujours ses dispositifs de médiation afin de respecter les gestes barrières, mais aussi pour se conformer aux nouveaux usages nés de la crise sanitaire, l'ONACVG a consolidé ses programmes de transmission des mémoires des conflits contemporains et a cherché à diversifier toujours plus ses partenariats et les publics visés par son action.

Les concours jeunesse : « Petits artistes de la mémoire » et « Bulles de mémoire »

L'année 2021 a été l'occasion d'un très net rebond des participations à ces deux concours : 91 classes inscrites au concours « Petits artistes de la mémoire » en 2020-2021 et 800 bandes dessinées réalisées dans le cadre du concours « Bulles de mémoire », sur le thème de la jeunesse face à la guerre. Nous retrouvons le taux de participation d'avant la pandémie alors que les jeunes ont travaillé cette année dans un environnement encore très perturbé.

L'Office poursuit et amplifie aussi la dimension internationale du concours « Bulles de mémoire » par un partenariat renforcé avec le VDK (homologue allemand de l'Office) et le WHI (son homologue belge), en établissant un thème commun, une communication conjointe et un séjour réunissant les lauréats, renforçant et pérennisant ainsi cette initiative de mémoire partagée.

Mission Transmettre

Poursuite du programme « Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie »

Un temps stoppées en raison de la crise sanitaire, les actions du programme ont pu reprendre à compter de septembre 2021. L'Office a notamment organisé plusieurs séances de témoignages en Auvergne-Rhône-Alpes, en Île-de-France, et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une séance s'est tenue devant des étudiants à Sciences Po Paris le 18 septembre 2021 (photo ci-dessous). Une formation aux enseignants a eu lieu le 16 décembre à Aix-en-Provence.

De nouveaux partenariats ont été noués, afin de permettre la collecte et la valorisation de témoignages d'anciens acteurs de la guerre d'Algérie (association MIRA en Alsace, archives départementales des Alpes-Maritimes). L'Office a en outre poursuivi la prospection de nouveaux témoins, afin de déployer le dispositif des témoignages à 4 voix sur l'ensemble du territoire. Il a également entamé une refonte et une actualisation de sa mallette pédagogique afin de permettre sa diffusion auprès de la communauté éducative en avril 2022.

La version itinérante de l'exposition « Expériences combattantes - Paroles de harkis » (conçue en lien avec le SHD) a été dupliquée. Un exemplaire est disponible dans chaque région depuis le 25 septembre.

La mise en place d'un partenariat national avec la Protection judiciaire de la jeunesse

La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et l'ONACVG ont signé une convention nationale de partenariat le 27 octobre 2021 au Mont-Valérien. Elle permettra de développer et d'intensifier les actions menées en commun sur tout le territoire. Elle couvre plusieurs objectifs : renforcer la place de la mémoire commune dans les actions proposées à la jeunesse, développer l'éducation à la citoyenneté des mineurs pris en charge par la PJJ et lutter contre les discours de haine et complotistes.

Plusieurs axes de travail ont été définis pour développer la coopération entre les deux institutions, notamment autour de la formation des professionnels de la PJJ et la réalisation d'actions éducatives communes. 1

Lancement du groupe de travail sur les commémorations locales

L'ONACVG a lancé officiellement le 7 avril 2021 un groupe de travail sur les commémorations locales. Il réunit des chercheurs en sciences sociales, des historiens, des sociologues, et des acteurs publics et

1 - Les chroniques de la mémoire

Les équipes des hauts-lieux de la mémoire nationale d'Île-de-France, en partenariat avec l'unité éducative en milieu ouvert de la Garenne-Colombes, ont mené un projet mémoriel et photographique avec cinq jeunes de la PJJ. Ces derniers ont pu suivre des ateliers d'initiation à la photographie, des visites de trois lieux de mémoire et réaliser une exposition de photographies présentée au mémorial du Mont-Valérien et au mémorial des martyrs de la Déportation.

Chiffres clés

1200 actions de transmission menées dans les territoires.

967 K€ de budget consommé pour les actions nationales, locales, dont **304 K€** pour le programme des lieux de mémoire.

94000 € de budget alloué en subvention à des porteurs de projets mémoriels locaux.

Plus de **6000** jeunes participants à des concours jeunesse.

associatifs autour de l'action mémorielle. Son objectif est de produire un guide des commémorations locales à destination des acteurs territoriaux de la mémoire, en premier lieu desquels ceux du réseau de l'Office. Le guide constituera à la fois un espace de réflexion sur l'évolution des commémorations et un recueil de conseils pratiques pour répondre à des commandes commémoratives de manière adaptée et innovante.

Lancement du programme national sur les mémoires d'opérations extérieures (OPEX)

Avec pour but d'informer sur les OPEX par la mise en lumière des parcours d'engagement, d'améliorer la connaissance des institutions républicaines et internationales et de développer la compréhension des enjeux de la mention « Mort pour la France », le programme national sur les mémoires d'opérations extérieures a été officiellement lancé en 2021. Un groupe de travail a été constitué et une exposition intitulée « OPEX, mémoires combattantes et engagement français en opérations extérieures » a été réalisée. Celle-ci a été inaugurée le 15 novembre aux Invalides, avec la participation de la classe défense du lycée René-Cassin (photo ci-dessus) de Paris, qui a assisté à une médiation de l'exposition en présence de témoins.

Renouvellement du partenariat avec la Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ)

La dernière convention de partenariat entre l'Office et la DSNJ datant de 2018, il a été décidé que celle-ci serait renouvelée pour rendre compte de l'étendue des actions menées en commun depuis trois ans et des nouvelles perspectives de coopération. La DSNJ et l'ONACVG ont travaillé conjointement sur une nouvelle convention qui sera signée en mars 2022.

Conception de contenus ludiques et innovants 3

L'ONACVG a développé en 2021 deux outils innovants basés sur le principe du jeu de plateau :

2 - Un hommage aux combattants ultramarins

L'Office, en particulier ses services d'outre-mer, ont réalisé un recensement des combattants ultramarins dans les conflits contemporains. Ce travail souhaité par la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées avait pour but d'établir, en lien avec le Service historique de la Défense, un recueil qui puisse servir de source biographique à la désignation de lieux publics du nom d'un.e combattant.e, et servir de support à un travail pédagogique par des jeunes.

« Le parcours du combattant » se présente comme un jeu de l'oie et propose aux joueurs un parcours composé de plusieurs questions de type QCM sur les cinq grands conflits contemporains, suivies d'une énigme thématique. Plusieurs volets de questions ont été développés (primaire, collège et lycée).

« La Résistance en Corse » est un jeu de plateau sur l'histoire de la Corse et en particulier l'épisode la libération de l'île en 1943. À travers le principe ludique du jeu, il permet aux jeunes de découvrir l'histoire locale.

Afin de faire connaître et de promouvoir ses outils et dispositifs de transmission, l'ONACVG s'est aussi doté d'un catalogue compilant toute son offre pédagogique, des programmes nationaux aux déclinaisons et spécificités locales (avec un index régional), en passant par les offres des hauts lieux de la mémoire nationale.

La valorisation des lieux de mémoire

Les lieux d'hommage et de souvenir qui composent le patrimoine de pierre du ministère des Armées (nécropoles, carrés militaires et hauts lieux de la mémoire nationale), sont des sites marqués par les traces du passé et sont propices à la réflexion et à l'exercice de la citoyenneté. C'est pourquoi l'Office a poursuivi l'objectif, en 2021, de développer une politique de médiation ambitieuse et inclusive, dans le respect des faits historiques, mais aussi de la solennité de ces lieux.

Les nécropoles nationales et les carrés militaires

En 2021, les équipes ont amélioré et développé des vecteurs de compréhension de l'histoire de ces lieux afin que le public puisse appréhender plus facilement les mémoires des conflits et des combattants portées dans les nécropoles. Cérémonies, médiations guidées, création de dépliants ou installation de panneaux d'information : ces dispositifs variés sont autant de manière d'améliorer la compréhension de ces lieux et d'honorer la mémoire de ceux qui y reposent.

Quelques exemples d'initiatives menées en 2021 :

Réalisation d'une journée mémorielle dans le Vercors (29 mai)

Les nécropoles de Vassieux-en-Vercors et de Saint-Nizier-du-Moucherotte ont accueilli deux classes lauréates du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD) pour une cérémonie éducative, en partenariat avec

3 - Un outil pédagogique « Sport, mémoire et défense »

Le référent régional mémoire de Nouvelle-Aquitaine a développé un jeu de déduction, sur le modèle du jeu « Qui est-ce ? », autour de photographies et indices biographiques de 32 sportives et sportifs engagés dans au moins une des deux guerres mondiales. Le jeu a déjà été utilisé dans plusieurs séquences pédagogiques, et suscite un vif intérêt chez les jeunes.

des associations du monde combattant ainsi que les conseils régional et départemental. Chaque classe a rédigé un compte-rendu du voyage, qui a par la suite été adressé aux différents partenaires. 4

Participation à l'évènement national des Journées européennes du patrimoine.
Les 18 et 19 septembre 2021, cinq visites guidées ont été organisées sur la nécropole nationale de Colmar dans le cadre des Journées européennes du patrimoine. Ces visites à destination du grand public ont été l'occasion de mettre en avant une volontaire du Service national universel, qui a accompli sa mission d'intérêt général au sein du service départemental du Haut-Rhin. Cette volontaire a notamment effectué des recherches sur des parcours de soldats inhumés dans le cimetière militaire.

4 - Témoignages de Ninon et Nicole, élèves du collège Louis-Aragon, après la journée mémorielle organisée dans le Vercors

« *J'ai beaucoup aimé cette journée car j'ai pu y avoir des informations sur le maquis du Vercors que je ne connaissais pas [...]. J'ai pu me rendre compte de la gravité des évènements.* »

« *Ce moment nous a permis de nous rassembler dans ces temps difficiles à cause de la crise sanitaire [...]. Je n'oublierai jamais la cérémonie pendant laquelle j'ai déposé une gerbe de fleurs qui a été un moment assez impressionnant pour moi.* »

Les hauts lieux de la mémoire nationale

Malgré les périodes de fermeture, les hauts lieux de la mémoire nationale (HLMN) ont proposé une programmation culturelle et mémorielle riche, à la fois in situ et hors-les-murs. L'année 2021 a également permis d'inaugurer les nouveaux sites Internet des HLMN, pensés comme des outils informatifs à destination d'un large public.

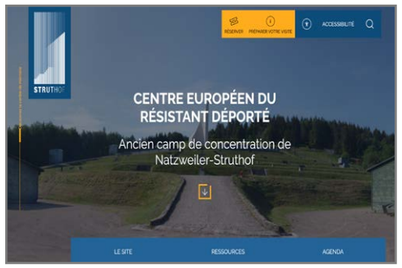

Le CERD - l'ancien camp de concentration de Natzweiler/Struthof
L'exposition « Passant, te souviens-tu de nous ? », inaugurée en juillet 2020, a été prolongée jusqu'en septembre 2021. Elle a été remplacée par celle portant sur le « Convoi du 11 août 1944 », inaugurée fin octobre.

Tirant parti de la période de fermeture contrainte, un important travail de fond a été réalisé par l'équipe : actualisation des supports pédagogiques, préparation du nouveau site internet, conception d'une exposition itinérante et d'audioguides de visite, etc.

Mémorial du Mont-Valérien
Plusieurs formes de médiation ont été proposées in situ et hors-les-murs en 2021. Ainsi, une visite virtuelle et des ateliers adaptés en ligne ont été proposés lors des périodes de fermeture.

La réouverture fut l'occasion de concrétiser des projets développés pendant les mois de fermeture : accueil de jeunes de la PJJ et réalisation d'une exposition photographique « Chroniques de la mémoire », théâtre et actions éducatives locales en partenariat avec le Théâtre de Suresnes Jean-Vilar (plus de 150 personnes accueillies).

L'année 2021 a été marquée par des grands temps commémoratifs et d'hommages sur le site et autour des mémoires du Mont-Valérien. Le récent décès d'Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération, a été un temps fort de cette année. Résistant, homme politique, témoin au parcours incroyable, Hubert Germain a été inhumé dans la crypte du mémorial de la France combattante le 11 Novembre, date symbolique de commémorations.

Mémorial des martyrs de la Déportation
L'année 2021 a été consacrée à la finalisation du cycle culturel « Répression, persécution et internement des Tsiganes en France pendant la Seconde Guerre mondiale » avec un ciné-débat autour du film « Mémoires tsiganes, l'autre génocide » en partenariat avec la Ville de Paris.

L'organisation de trois séances de cinéma en plein air, dont la fréquentation est allée crescendo tout au long de l'été, et la programmation inédite d'un hommage théâtral à Charlotte Delbo (40 personnes) sur le parvis, a confirmé l'importance des arts comme médium de transmission.

5 - L'exposition « Train 14166, Lyon – Natzweiler – Ravensbrück – Auschwitz-Birkenau, 11 août – 22 août 1944 »

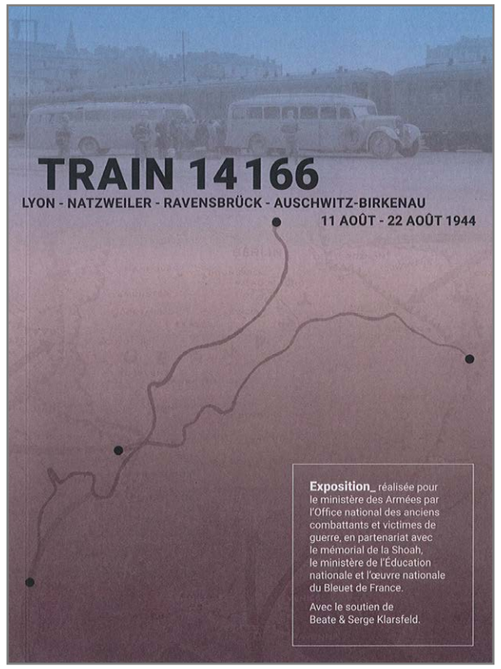

Il s'agit d'un projet d'envergure, commun à trois HLMN, pensé dans le cadre du sujet du CNRD 2020-2021 : « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIe Reich (1944-1945) ».

Cette exposition, dont le commissariat a été confié à Tal Bruttmann, historien, spécialiste du système concentrationnaire et des centres de mise à mort, revient sur le caractère exceptionnel de ce convoi. En effet, la constitution de ce convoi fut l'un des cinq chefs d'inculpation retenu, en 1987, contre Klaus Barbie et pour lesquels il a été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour crime contre l'humanité.

Inaugurée le 9 septembre au mémorial national de la prison de Montluc, le 21 octobre au CERD sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof et le 15 mars 2022 au mémorial des martyrs de la Déportation, l'exposition est également présentée et disponible au mémorial des martyrs de la Déportation ainsi que dans toutes les régions de France, par l'intermédiaire du réseau des référents régionaux mémoire de l'Office.

Le temps de fermeture fut également l'occasion pour le service médiation de réaliser une trame de visite consacrée au cycle culturel et d'enrichir la trame classique du site.

Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Quai Branly) / Monument aux Morts pour la France en opérations extérieures

Le service médiation et pédagogie a profité de ce temps de fermeture pour concevoir la première trame de visite rassemblant l'ensemble des HLMN d'Île-de-France. Néanmoins, des trames de visites guidées spécifiques au MOPEX et au MGACMT ont également été conçues et testées lors des Journées européennes du patrimoine. Suite au succès de ces prestations inédites, une offre de visite a été développée sur ces HLMN.

Mémorial national de la prison de Montluc
Fermé au public du 1er janvier au 19 mai, le mémorial a réussi à maintenir une activité éducative grâce à la mise en place d'interventions proposées directement dans les établissements scolaires. L'équipe de médiation a réalisé 78 interventions « hors les murs », pour un total de 2 352 scolaires.

Cette période de fermeture administrative a aussi permis à l'équipe du mémorial de développer et finaliser une nouvelle visite sensorielle dédiée aux personnes non et malvoyantes, maintenant intégrée à l'offre pédagogique.

La fin de la saison a été marquée par la journée nationale de la Résistance le 27 mai et la présentation des travaux des lauréats du CNRD, une projection au mémorial du film *De Gaulle* à l'occasion de la journée commémorative du 18 juin, l'inauguration d'un panneau muséographique dédié au massacre de Communay et implanté sur cette commune le 9 juin, et enfin par la cérémonie de commémoration de la libération de la prison le 24 août.

Mémorial du débarquement et de la libération de Provence (Mont Faron)
Le Mémorial a connu une baisse de sa fréquentation totale en 2021, en raison d'une fermeture du site jusqu'au 19 mai. Cependant, plusieurs moments forts ont pu être organisés en 2021 : le concert du Bleuet de France en juillet 2021 et les Journées européennes du patrimoine en septembre 2021, au cours desquelles des visites thématiques ainsi qu'une projection en plein air ont été proposées.

Un livret de visite ludique a également été testé à cette occasion et sera de nouveau diffusé au sein du mémorial.

Mémorial des guerres en Indochine (Fréjus)
Malgré les restrictions sanitaires, plusieurs cérémonies ont été organisées en 2021, notamment le 8 juin avec la cérémonie officielle aux morts pour la France en Indochine, qui s'est tenue en présence du préfet.

D'autres actions de valorisation ont été mises en place cette année, avec une formation autour de la guerre d'Indochine et de l'histoire du mémorial à destination des enseignants en juin. Une visite du site a également été proposée à plusieurs sportifs de haut niveau du ministère des Armées.

Sandrine Garcia

Responsable du service des publics
et régisseuse des œuvres au
Centre européen des résistants déportés
Site de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof

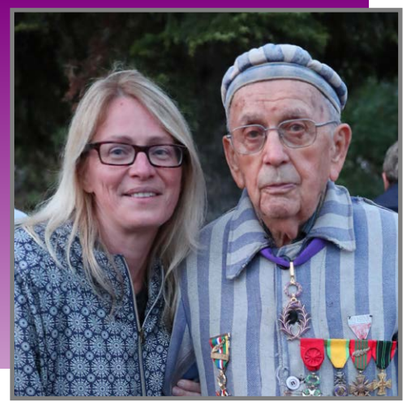

« *Après plusieurs années d'activité au sein du Service de santé des Armées, j'ai souhaité effectuer un virage professionnel en cohérence avec mes convictions et mon histoire familiale. Petite fille de déportée, il me tenait à cœur de participer au travail de mémoire en lien avec cette terrible page de l'histoire. Je ne pouvais concevoir que ces sacrifices, ces combats ne tombent dans l'oubli. L'ONACVG m'a permis de réaliser cette volonté en m'intégrant dans l'équipe du CERD, sur le site de l'ancien camp de concentration de Natzweiler–Struthof.*

J'ai dans un premier temps occupé un poste de médiateur au sein de la structure me permettant de développer l'offre pédagogique de ce haut lieu de la mémoire nationale et de créer des partenariats avec de nombreuses associations de la région Grand-Est (Thémis, Colibri, Regards d'enfants, Espoir, Appui….). Sensible aux nombreux dons faits au musée, j'ai souhaité acquérir les compétences en gestion de collections et en conservation préventive. Forte d'une formation au sein de l'INP Paris, j'ai pris en charge l'inventaire des collections, leur conditionnement et mis en place une procédure de prêt afin de faire vivre ces magnifiques collections. Très sollicitée pour la mise en place d'expositions, je me suis intéressée à la création de contenus, à la scénographie et à la logistique de celles-ci. C'est dans ce cadre que j'ai pu créer avec l'ensemble de l'équipe du CERD l'exposition « Au nom d'Hippocrate » en version temporaire, puis en version itinérante. Cette exposition a rencontré un vrai succès auprès de nos visiteurs tant individuels que scolaires et m'a encouragée à continuer dans ce domaine.
Après plusieurs années à ce poste, j'ai pu faire un bilan des manques dans notre mission d'accompagnement des visiteurs et j'ai participé à la mise en place de panneaux signalétiques, d'audioguides, de livrets d'accompagnement pour nos jeunes visiteurs, d'une mallette pédagogique et d'une boutique. La réalisation de la mallette pédagogique sur le parcours de M. Eugène Marlot m'a permis de faire un travail dense de deux ans en lien étroit avec la famille. Une rencontre qui a marqué fortement ma carrière mais également ma vie privée. Depuis deux ans, j'ai pris en charge la responsabilité du service des publics et la gestion des ressources humaines de l'ensemble du personnel. Dans ces nouvelles missions, j'ai effectué une refonte des plannings de travail de mes collègues, des visites guidées (individuels et scolaires), supervisé la fréquentation du site en collaboration avec la responsable des réservations et travaillé sur la formation du personnel dans ses missions.

Après quatorze ans au CERD, je ne peux que regarder au-dessus de mon épaule et faire un bilan très riche de cette expérience. J'ai grandi tant humainement que professionnellement au contact des anciens déportés et de leurs familles, des nombreux visiteurs et de nos partenaires institutionnels et associatifs. Chaque rencontre m'a apporté un enseignement sur l'histoire, sur les valeurs de la vie et de la collectivité. Les missions d'un haut lieu de la mémoire nationale sont essentielles dans notre société. Elles portent des valeurs, mais également représentent un phare de vigilance face aux maux de nos sociétés actuelles. J'ai pu porter la mémoire de ces hommes et de ces femmes qui ont combattu pour défendre nos libertés, apporter ma pierre à l'édifice qui tente de faire rempart aux vagues de haines raciales et de préjugés et, à titre personnel, faire honneur à ma famille qui a dû faire face à la déportation, à la guerre, au déracinement et à la reconstruction. »

Regain pour le Bleuet dans un contexte sanitaire incertain

Le fait marquant

Le Bleuet dans les stades
Le football professionnel a de nouveau soutenu l'ONBF en 2021. Par ailleurs, Frank Leboeuf, champion du monde 1998 (ci-dessus lors d'un match caritatif à Lorient le 11 Novembre), a été pour la deuxième année consécutive l'ambassadeur du Bleuet de France aux côtés de la Ligue de football professionnel.

Après une année 2020 sans possibilité de collecte sur la voie publique en raison de la crise de la Covid-19, 2021 a marqué le retour en force du Bleuet de France avec plus de 1,2 million d'euros de recettes.

I. Les missions du Bleuet

L'Œuvre nationale du Bleuet de France est une œuvre caritative intégrée depuis 1991 à l'ONACVG. Elle apporte son aide aux ressortissants de l'Office. Le Bleuet de France a deux missions essentielles axées autour de la solidarité et de la transmission de la mémoire. Il soutient au plus près de leurs besoins les combattants d'hier et d'aujourd'hui, les victimes de guerre et les victimes d'actes de terrorisme.

Chaque année, plusieurs centaines de milliers d'euros sont consacrés aux aides accordées aux pupilles de la Nation, à la solidarité avec les soldats blessés en OPEX, au maintien à domicile des ressortissants les plus âgés en situation de dépendance et à l'amélioration des conditions de séjour des anciens combattants dans les Ehpad labellisés. Le Bleuet de France soutient aussi des projets valorisant l'histoire et la mémoire des conflits contemporains afin de promouvoir les valeurs citoyennes françaises. Grâce aux dons, il finance de nombreux projets et manifestations à caractère culturel, citoyen et pédagogique.

Les ressources collectées auprès du public pour le Bleuet de France pour l'année 2021 sont de 1 239 778 € et se répartissent comme suit :
- collectes sur la voie publique : 636 674 € ;
- dons de particuliers : 203 464 € ;
- dons d'associations (anciens combattants, mémorielles...) : 249 446 € ;
- subventions de municipalités : 80 472 € ;
- royalties des ventes des produits dérivés : 69 722 € (vente de la boutique en ligne, des boutiques des musées, etc.).

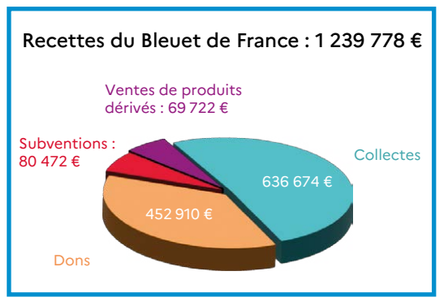

Le Bleuet de France

II. Solidarité

Les dépenses du département de la solidarité issues des fonds du Bleuet de France se sont élevées en 2021 à 548 295 €.

Collecte en ligne pour « La voile pour se reconstruire »
En partenariat avec l'association « La voile pour se reconstruire », le Bleuet de France s'est associé avec Terre Fraternité, l'Igesa et TEGO pour cofinancer à hauteur de 50 000 €, grâce à une collecte en ligne, un voilier. Ce bateau va pouvoir embarquer gracieusement blessés, veuves et orphelins de guerre toute l'année en Méditerranée, sur des périodes allant du week-end à la semaine.

Ainsi, chaque année, une centaine de personnes pourront bénéficier de ces embarquements et se reconstruire à travers des stages en mer. Un partenariat spécial est également prévu avec les maisons de blessés Athos. Ces maisons accueillent depuis janvier des blessés de guerre pour des séjours destinés à la réhabilitation psychosociale. Les embarquements sur le voilier constitueront des ateliers proposés par les maisons Athos aux résidents.

Accompagnement du « Cœur des Invalides »
En 2020 le Bleuet de France avait soutenu à hauteur de 80 000 € la rénovation du foyer de l'Institution nationale des Invalides, le « Cœur des Invalides ». En 2021, une convention a été signée avec l'association du Foyer des Invalides qui consacre 20 000 € par an destinés au fonctionnement de ce lieu de bien-être. La durée de cet accord est de trois ans, renouvelable par voie d'avenant.

Reconstruction par le sport
Depuis leur création, le Bleuet de France soutient les Rencontres militaires blessures et sports grâce à une subvention annuelle de 25 000 €.

Le Bleuet de France s'engage également aux côtés des blessés sportifs de haut niveau, en association avec le Centre national des sports de la Défense, notamment auprès des participants aux Invictus Games.

D'autres actions sont menées pour améliorer le bien-être des blessés de guerre en partenariat avec le Cercle sportif de l'Institution des Invalides : stage famille, ski de fond, de piste, mer et vent, oxygénation...

Poursuite de l'achat d'équipements médicaux pour le HIA Percy
Plus de 159 000 € ont été à nouveau investis pour l'achat de matériel médical de pointe pour l'hôpital d'instruction des armées de Percy. Ces équipements doivent bénéficier à tous les patients de cet établissement, civils ou militaires.

Ehpad labellisés Bleuet de France
Créé en 1999, le label Bleuet de France garantit aux anciens combattants, aux victimes de guerre, du terrorisme, aux pupilles de la Nation, aux veuves et aux orphelins de guerre, un accueil de qualité en Ehpad.

Plus de 16 000 € ont été investis pour financer des projets d'amélioration du confort et du bien-être des résidents qui sont proposés par ces établissements :

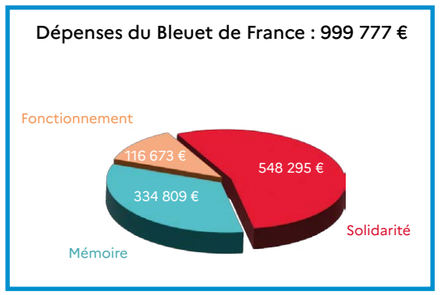

équipements numériques pour faciliter les échanges familiaux, équipements mobiliers de confort et ateliers de zoothérapie.

Soutien en faveur des jeunes pupilles de la Nation
Plus de 190 000 € ont été alloués pour épauler les plus jeunes pupilles de la Nation. Ce financement est employé à l'aide à leurs études, la participation à leurs étrennes et, à leur majorité, à l'accompagnement à leur entrée dans la vie adulte.

Colis de fin d'année pour les soldats en opérations
En partenariat avec l'association « Solidarité Défense » 30 000 € ont été consacrés à cette belle opération symbole de l'élan de solidarité envers les combattantes et les combattants engagés en opérations extérieures et sur le territoire national.

III. Mémoire

Les dépenses du département mémoire et citoyenneté issues des fonds du Bleuet de France se sont élevées à 334 809 €.

Concours scolaire Bulles de Mémoire
Cette année pour sa 7e édition, avec le thème « Femmes d'engagement, engagements de femmes », le concours a mobilisé plus de 2 000 participants, et près de 300 bandes dessinées ont été produites.

Le Bleuet de France a soutenu, à hauteur de 67 000 €, le concours en frais de communication et de promotion : réalisation de l'affiche par un illustrateur, impression des recueils des lauréats et des kakémonos de promotion, achats des lots et des trophées ainsi que l'organisation de la remise des prix à Paris et dans chaque département.

Les Petits artistes de la mémoire
La 15e édition de ce concours, destiné aux élèves de CM1 et CM2, a été, à l'instar des éditions précédentes, une belle réussite. Ce n'est pas moins d'une centaine de classes issues de toutes les régions de France métropolitaine, d'outre-mer, et du Maroc, qui y ont participé.

Plus de 33 000 € ont servi à payer les postes de dépenses identiques au concours destiné aux lycéens, ainsi qu'à l'organisation des cérémonies pour les lauréats départementaux, nationaux, étrangers.

Exposition OPEX
L'exposition « OPEX, mémoires combattantes et engagement français en opérations extérieures » a été réalisée par l'ONACVG et présentée dans les corridors de l'Hôtel national des Invalides.

Une somme de 60 000 € a été investie dans la conception graphique et l'impression de plus d'une centaine de jeux des 21 panneaux qui composent l'exposition, afin de pourvoir chaque service de proximité de l'Office.

Première participation au festival *War on Screen*
L'ONACVG a participé pour la première fois au festival *War on Screen.* C'est la seule rencontre qui offre une réflexion sur la guerre et ses conséquences, grâce à une programmation internationale et diversifiée qui met en valeur les représentations des conflits au cinéma et dans l'image animée. Plus de 2 300 € ont permis la participation de scolaires à cette manifestation.

Le Bleuet de France

Subventions aux associations
Le Bleuet de France a consacré près de 35 000 € au financement des associations mémorielles.

Citons trois exemples de projet :

La commune de Saint-Lô a érigé un monument aux victimes du terrorisme, visant à servir de lieu pour la cérémonie du 11 mars. Le projet a été pensé par la commune en partenariat avec un établissement d'enseignement adapté et 3 000 € de crédits du Bleuet ont été accordés.

L'association Escale a bénéficié de 4 000 € pour la création d'une d'exposition commémorative du 20e anniversaire de l'engagement des forces françaises en Afghanistan. Elle a été conçue à partir de photographies réalisées par des soldats, aujourd'hui blessés (physiques et psychiques) aidés par l'association.

L'Association de mise en valeur du patrimoine de Bridiers a produit un spectacle de son et lumière sous forme de reconstitution historique populaire, associant de nombreux partenaires locaux, mais aussi la population de Bridiers et de ses alentours. Il s'agissait d'un évènement d'ampleur pour ce territoire, dont le scénario, qui a mobilisé 400 acteurs sur scène, mettait en lumière la vie en Creuse sous l'occupation et la Résistance. Ce spectacle a été aidé à hauteur de 5 000 €.

Projections cinématographiques dans les Hauts Lieux de la mémoire nationale

L'ONBF a attribué 8 600 € pour de nombreuses projections cinématographiques, le plus souvent réalisées en extérieur.

Ainsi le mémorial du débarquement et de la libération de Provence, sur le mont Faron a projeté 2 films en plein air lors des Journées européennes du Patrimoine : *Le Vent des libérateurs* , long métrage réalisé par Philippe Natalini et *Eté 44 : mémoires d'un commando d'Afrique,* film documentaire réalisé par Philippe Natalini.

En Île-de-France, au Mont Valérien, *Section spéciale*, de Costa Gavras et *La Femme au tableau*, de Simon Curtis ont été projetés.

Au Mémorial des martyrs de la déportation, ce sont *Les héritiers*, de Marie-Castille Mention-Schaar, *Liberté !*, de Tony Gatlif et *Les guichets de Louvre*, de Michel Mitrani, qui étaient joués.

Le Bleuet de France accompagne également dans toute la France, grâce à l'action des services de proximité de l'ONACVG, de multiples actions pédagogiques et mémorielles ainsi que le programme « Aux sports jeunes citoyens ! » : 183 432 € ont été consacrés à ces projets.

IV. Actions de promotion

Le montant dédié en 2021 à la promotion et à l'organisation logistique des collectes sur la voie publique du Bleuet de France s'élève à plus de 116 600 €, ce qui représente une nouvelle baisse consécutive des dépenses sur ce poste (- 43 400 € par rapport à 2020).

La majeure partie de ces dépenses, 94 500 €, a été consacrée au soutien des collectes : achat des fleurs en papier, des autocollants, des troncs de quêtes, et paiement du module de don en ligne…

Pour les frais des campagnes promotionnelles, ce sont plus de 21 000 € qui ont été investis : impression des affiches de la campagne, tournages avec l'ECPAD de films sur les bénéficiaires des aides du Bleuet de France. Il est important de rappeler que

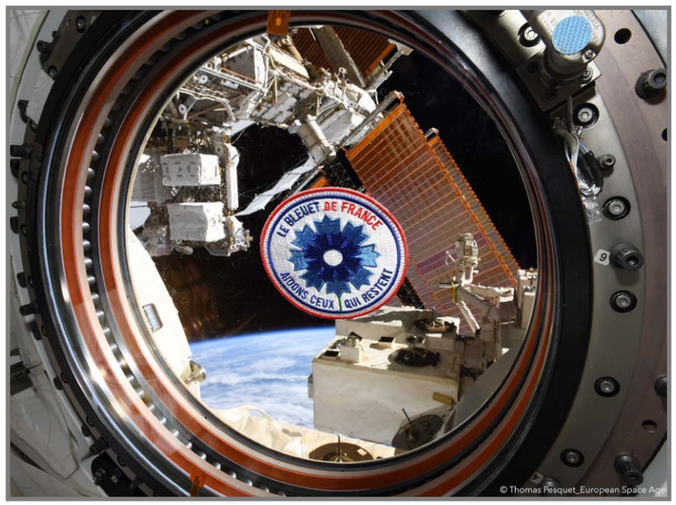

© Thomas Pesquet_European Space Agen

les espaces d'affichages sur les mobiliers urbains et sur les transports en commun sont offerts au Bleuet de France par certaines régies publicitaires et municipalités.

Campagne en ligne d'appel aux dons
Le contexte difficile de la crise sanitaire en 2020 et en 2021 a mis à l'épreuve la méthode de collecte traditionnelle sur la voie publique. Les campagnes d'appel au don en ligne, même si elles sont toujours en deçà des collectes manuelles, ont connu un vrai succès en s'appuyant notamment sur les réseaux sociaux et la diffusion de clips du Bleuet de France.

Trois clips ont été produits avec l'ECPAD. Le premier, pour accompagner la campagne du 8 Mai, était consacré à la réalisation des fleurs en papier du Bleuet de France par un établissement de service et d'aide par le travail. Le deuxième pour la campagne de novembre donnait la parole à une veuve de guerre dont le mari est mort pour la France en Afghanistan et à ses deux enfants, pupilles de la Nation. Enfin le troisième est venu soutenir la mobilisation de la Ligue de football professionnel et de la Fédération française de Football en faveur du Bleuet de France.

Le Bleuet sur les terrains de football
Pour la quatrième année consécutive, le football français s'est mobilisé en novembre 2021 pour soutenir le Bleuet de France. Du 5 au 8 novembre, à l'occasion de la 13e journée de Ligue 1 Uber Eats et de la 15e journée de Ligue 2 BKT, l'ensemble des clubs arborait le Bleuet de France sur leur maillot. Le 13 novembre, six ans après les attentats au Stade de France et à Paris, l'équipe de France rendait un hommage aux victimes lors de la rencontre France-Kazakhstan, qui s'est déroulée en présence du président de la République.

À la suite de cette mobilisation, la Fédération francaise de football, la Ligue de football professionnelle et les clubs de Ligue 1 Uber Eats et de Ligue 2 BKT se sont unis pour organiser une grande vente aux enchères de 149 maillots au bénéfice de l'ONBF. Cette opération s'est soldée par un bénéfice de 64 493 €.

Le Bleuet omniprésent
La notoriété du Bleuet de France et sa popularité sont en constante augmentation et elles ont été portées par de multiples initiatives de promotions et de collectes.

Il faut ici souligner la formidable implication des forces armées (sur le territoire français et en OPEX) et des nombreuses directions du ministère pour la promotion du Bleuet sur les réseaux sociaux et l'organisation de collectes qui ont rapporté plusieurs milliers d'euros.

En 2021, le Bleuet de France était aussi bien présent au cœur du désert, soutenu par la force Barkhane, dans les airs sur l'empennage d'un Rafale Marine de la base aéronavale de Landivisiau, sur les glaces de l'Antarctique avec le patrouilleur polaire *l'Astrolabe,* et dans l'espace avec le spationaute Thomas Pesquet.

V. Boutique en ligne

Depuis son lancement en octobre 2020 le succès de la boutique en ligne du Bleuet de France ne se dément pas.

Le Bleuet de France ne dépense plus un seul euro pour la fabrication et la commercialisation de ses produits, mais il perçoit des royalties sur leurs ventes. Plus de 36 000 € de bénéfices ont été perçus par le Bleuet pour la vente de près de 74 000 articles. Il est important de préciser que les produits du Bleuet de France sont presque en totalité de fabrication française et qu'ils participent également au rayonnement du savoir-faire de nombreux artisans.

Hélène Rollet

Présidente des Jeunes de l'Institut des hautes études de Défense nationale

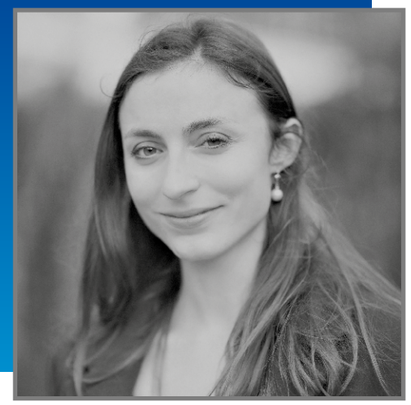

« Je suis une jeune femme engagée à plusieurs titres : maman de deux jeunes enfants, présidente de l'association des Jeunes de l'Institut des hautes études de Défense nationale et entrepreneure dans le domaine de la communication.
J'ai suivi un parcours en sciences politiques avant de choisir les relations internationales et j'ai toujours nourri un intérêt profond pour les questions de Défense et de mémoire. Étant issue d'une famille de militaires, ma "sensibilisation" a commencé jeune... et je suis heureuse de tenir le flambeau aujourd'hui.

J'ai fait le choix de rejoindre les Jeunes IHEDN, motivée à l'idée de mettre en œuvre l'une de nos missions clés : diffuser l'esprit de Défense. Autrement dit et très concrètement : mettre sur pied des conférences permettant d'engager le débat sur les questions de Défense, aller à la rencontre des acteurs de notre écosystème, à commencer par les forces armées, et contribuer à la rédaction d'articles de fond.
Arrivée au comité directeur de l'association en tant que responsable de la communication, j'ai ressenti une réelle satisfaction à l'idée de promouvoir les actions riches et variées des bénévoles sur le terrain.
Enfin, la possibilité de donner un nouveau cap aux Jeunes IHEDN m'a poussée à proposer ma candidature à la présidence. Capitaine de ce navire, je suis convaincue que la jeunesse est un atout essentiel à la promotion de la culture de défense et au renforcement de la cohésion nationale. C'est cette conviction qui me guide dans chacune de mes actions.

Soutenir le Bleuet de France est une action essentielle pour notre association. Nous avons la chance d'entretenir des liens de proximité avec le Bleuet de France à qui nous rendons compte régulièrement de nos différentes actions.

Cet engagement est porteur de sens et nous donne le sentiment d'agir concrètement, à notre petite échelle.
S'investir pour la mémoire, s'investir "pour ceux qui restent" est une mission dans laquelle nous croyons.
Avec nos outils, l'approche qui nous est propre et notre engagement sincère, nous souhaitons élargir le cercle des "initiés". Nous souhaitons faire en sorte que la solidarité envers le monde combattant et l'ensemble des ressortissants de l'ONACVG soit une préoccupation commune et que la jeunesse que nous fédérons s'en saisisse ! »

Au titre de sa mission d'opérateur de la politique de reconnaissance, de solidarité et de mémoire en faveur du monde combattant, l'ONACVG dispose d'un maillage territorial composé de 104 services de proximité, dont deux services en Afrique du Nord (Algérie et Maroc).

Les services mènent des actions diverses :
- dans le champ de la réparation, ils sont l'échelon de proximité des ressortissants de l'Office, qu'ils informent sur leur droit ;
- dans le domaine de la reconnaissance, ils préparent les mémoires de proposition dans les ordres nationaux du monde combattant ;
- ils sont le « guichet unique » des dispositifs de reconnaissance et de réparation des harkis et rapatriés ;
- en matière de solidarité, ils mettent en œuvre la politique d'action sociale de l'Office ;
- en lien avec la transmission de la mémoire, leurs actions visent à transmettre aux jeunes générations la notion de citoyenneté et les valeurs du monde combattant et à préserver le lien entre ce dernier et la Nation.

Placés sous la double tutelle de la direction générale de l'ONACVG et selon les cas, des préfets, des hauts-commissaires (outre-mer) ou des ambassadeurs (au Maghreb), les directeurs de services de proximité animent un vaste réseau de partenaires associatifs et institutionnels des domaines de la mémoire, de la solidarité, de la reconnaissance et de la réparation. Le directeur d'un service de proximité fait le lien entre le monde combattant et la société civile. Il est le conseiller du préfet pour ce qui touche au monde combattant et est souvent appelé à le représenter, à sa demande, lors des congrès ou des cérémonies patriotiques.

Appareillage et soins médicaux gratuits au Maroc

Situation unique au sein de l'Office, le service de proximité du Maroc dispose d'un centre d'appareillage orthopédique complet.

Celui-ci comprend, des bureaux administratifs, une salle de rééducation, une salle d'appareillage, une salle de prise de mesure, un atelier de fabrication orthopédique, un bureau d'expédition et un magasin d'appareillage orthopédique.
Le budget alloué aux missions d'appareillage pour 2021, sur les crédits délégués par la caisse nationale militaire de sécurité sociale de Toulon (relevant du ministère des Armées) était de 700 000 €.
Concernant les soins médicaux gratuits, l'enveloppe allouée pour 2021 s'élevait à 250 000 €.
La convention du 28 mai 2014, régit la prise en charge des prestations des soins médicaux gratuits et d'appareillage.
À ce jour, le centre d'appareillage du service de Casablanca reste une référence dans son domaine au sein du Royaume chérifien.
Les ressortissants bénéficient de la prise en charge par l'État français au titre de l'article L.212-1 (ex L. 128), mais le public du centre d'appareillage est également composé de non-ressortissants.

En effet, aujourd'hui la majorité des patients sont accueillis conformément aux conventions, arrangements techniques et autres accords bilatéraux signés ces dernières décennies entre le centre d'appareillage et différents organismes du Royaume, en particulier l'Inspection du service de Santé des forces armées royales (FAR), et les ressortissants de la Fondation Hassan II pour les Œuvres sociales des anciens militaires et anciens combattants (Osamac).
En 2021, 1 978 personnes handicapées ou mutilées se sont présentées au titre de l'appareillage dans les locaux de Casablanca, contre 1 875 en 2020. Elles ont été prises en charge par le médecin-chef du centre d'appareillage et/ou par le technicien supérieur en orthopédie ou un membre du centre. Lors des missions itinérantes, 239 patients ont été soignés contre 267 en 2020.
En outre, une convention interservices a été signée en août 2018, régissant la mutualisation de compétences entre le service de l'ONACVG du Maroc et celui de l'Algérie. En effet, suite au départ en retraite du responsable technique de l'appareillage orthopédique à Alger et, afin de d'assurer la continuité du service, le technicien supérieur du centre de Casablanca est amené à soutenir,

avec le médecin-conseil de l'Algérie, les consultations médico-techniques d'appareillage organisées au profit des ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.
Enfin, dans le cadre de la fermeture du service de la Tunisie en juin 2020, une décision a été émise par la directrice générale le 15 juillet 2020. Ayant pris effet le 1er septembre 2020, elle précise et encadre les futures conditions de reprise de cette activité au profit des 57 mutilés de guerre et autres victimes civiles tunisiens.

Le maillage territorial

Un anniversaire émouvant dans la Meuse

L'Office impliqué dans la célébration du 75e anniversaire de l'arrivée à Commercy des enfants nés dans les *lebensborn* .

Le 5 août et le 12 octobre 1946, 17 bambins et nourrissons sont déposés sur le quai de la gare de Commercy, dans la Meuse. Ces enfants, rapatriés d'Allemagne, ont bien malgré eux vécu un destin hors du commun. Privés de la connaissance de leurs parents, détenteur d'un nouvel acte de naissance au nom et prénom francisés, et proposés à l'adoption dans des familles meusiennes, peu auront l'opportunité de découvrir le secret de leur origine : être né dans les *lebensborn*, autrement dénommées « pouponnières nazies ». Le IIIe Reich se voulant millénaire, a tenté, dans son imagination délirante, de créer une « race pure » pour remplacer les populations entières qu'il exterminait selon des prétendus critères raciaux.
En quête de sens, et de reconnaissance, l'Association des enfants nés des *lebensborn*, accompagnée par l'ONACVG de la Meuse, avait franchi un premier pas dans la mise en lumière de leur destinée singulière. Elle avait inauguré une plaque à l'hôpital de Commercy, le 2 mars 2019, rappelant leur histoire et les 2 dates de 1946.
Ces enfants, aujourd'hui septuagénaires, travaillent à faire reconnaître leur histoire, que peu de recherches ont permis de mettre en lumière. Le 75e anniversaire lève en partie le voile sur des parcours de vie marqués par le doute. Une pièce de théâtre, *Les petits chevaux*, écrite à plusieurs mains et mise en scène par la compagnie « pARTage », a été présentée partiellement pour une première le 24 octobre 2021 à Commercy. Cette œuvre tente de retracer le parcours de ces victimes d'un genre singulier.
Aujourd'hui, les enfants nés des *lebensborn* et leur famille ont comme objectif de travailler à une reconnaissance en droit pour continuer à reconstruire les fondations d'une vie, sapées par l'histoire, pour que jamais la mémoire ne se perde. L'ONACVG, saisie de leur demande, travaille à étudier cette faisabilité au regard des faits. Une histoire à suivre.

Retraite heureuse pour les chiens soldats en Haute-Garonne

La Haute-Garonne a été, cette année, à l'avant-garde de l'aide apportée aux personnes qui ont adopté des chiens militaires réformés et rendus à la vie civile. Les chiens militaires sont des soldats à part entière, et à ce titre ils ont un livret individuel qui comporte leurs états de services.
Ces auxiliaires à 4 pattes ont été dressés pour un usage militaire. Ils ont subi les rigueurs du service et souvent des théâtres d'opérations extérieures pendant leur carrière. Ils souffrent systématiquement d'arthroses et de blessures physiques et, pour certains d'entre eux, de syndromes de stress post-traumatique. La personne qui les recueille peut donc être confrontée à des dépenses de santé particulières pour le bien-être de ce « bon serviteur de la patrie ».
La visite du chenil du 3e régiment du matériel et le recueil auprès des spécialistes de l'équipe cynophile des besoins, à la fois des animaux et des futurs maîtres, a permis la rédaction d'un rapport à l'attention de la direction de l'ONACVG et du Bleuet de France. Un budget de 20 000 € a été programmé pour 2022 pour l'aide sociale de ces anciens combattant « poilus » en vue de leur permettre une vieillesse heureuse.

Moments de réconfort dans les Alpes-de-Hautes-Provence

En 2021, le service départemental des Alpes-de-Haute-Provence a décidé de renouveler son action solidarité en permettant à 75 ressortissants dans le besoin de bénéficier d'un colis bien-être.
Un partenariat a été établi avec les associations du monde combattant du département qui ont été sollicitées pour produire une liste des ressortissants, et qui ont effectué des livraisons aux personnes ainsi recensées.
Parallèlement, le service départemental a sélectionné les ressortissants les plus isolés et les plus nécessiteux et s'est chargé des livraisons à leur domicile ainsi que dans l'Ehpad labellisé Lou Cigalou, situé à Les Mées.
Cette action a permis de renforcer les liens sociaux et professionnels avec nos associations d'anciens combattants, nos ressortissants, tout autant qu'avec nos partenaires locaux pour les produits présents dans ces colis.

Rallye citoyen au profit du SNU dans l'Ariège

À Saint-Girons, le 29 juin 2021, 125 jeunes du SNU ont découvert l'histoire de l'occupation et des actions de résistance en Ariège, mais aussi abordé différents thèmes sur la citoyenneté.

Dans le cadre du SNU, qui se déroulait du 21 juin au 2 juillet 2021 à Aulus-les-Bains, un rallye citoyen d'une journée a eu lieu sur le thème « Mémoire et citoyenneté ». Il a été organisé par le service départemental en partenariat avec la sous-préfecture, la mairie de Saint Girons, l'Anopex, l'Anacr, le Musée des Passeurs et des Évadés ainsi que l'Association de la Mémoire combattante ariégeoise.
Cette manifestation proposait un parcours mémoriel à travers la ville. À chaque point identifié sur un plan, les participants pouvaient répondre à une question sur un personnage de la Résistance, une action ou un combat, un lieu emblématique…
Des ateliers offraient également aux équipes la possibilité d'approfondir certains thèmes comme celui des évasions par les Pyrénées, mais aussi d'aborder d'autres thèmes comme le rôle de l'État dans un département, celui d'une mairie, ou le droit de vote.
Au lendemain des élections régionales, un bureau de vote avait été maintenu afin que chaque participant puisse effectuer le parcours d'un électeur.
Lors du déjeuner, les rations de combat eurent un vif succès, montrant un aspect de la vie du soldat en opération.
Cette journée a sans doute donné l'envie à nombre des participants de parcourir les « Chemins de la Liberté », utilisés à des heures plus sombres par les résistants, les évadés et leurs passeurs.

Journées de la citoyenneté en Côte d'Or

Dijon a accueilli durant trois jours en septembre les 1res journées de la Citoyenneté et des valeurs de la République. Le premier jour a été consacré à une série de conférences sur le thème en question, puis durant les deux suivants, de multiples stands des différents acteurs et partenaires ont accueilli au Parc de la Colombière 1200 scolaires du primaire et du secondaire ainsi que le grand public.
Parmi les nombreux stands de l'événement (armées, police…), celui de l'ONACVG a proposé l'exposition « Sport, mémoire et Défense », présentée par Vanessa Jacob, référente mémoire régionale et Bruno Dupuis, directeur du service départemental.
L'occasion pour le jeune public de découvrir différents sportifs engagés lors des grands conflits contemporains, mais également le bataillon de Joinville, qui a accueilli de nombreux sportifs à l'époque du service militaire (Yannick Noah, Zinedine Zidane…).
La pause méridienne fut égayée par la musique de la Garde républicaine qui avait fait le déplacement.

Journées Défense et citoyenneté dans le Gard

Le 10 novembre 2021, le CSNJ de Nîmes a organisé sur le site du 503e régiment du train à Nîmes Garons au profit de 65 jeunes Gardois, deux demi-journées Défense et citoyenneté ayant comme thème le « Bleuet de France ».

Depuis plusieurs années, l'ONACVG du Gard intervient régulièrement dans le cadre de journées Défense et citoyenneté (JDC) exceptionnelles organisées par le Centre du service national et de la jeunesse (CSNJ) de Nîmes.
C'est dans cette logique de coopération que, le mercredi 10 novembre 2021, le CSNJ de Nîmes a organisé sur le site du 503e régiment du train au profit de 65 jeunes Gardois, deux demi-journées Défense et citoyenneté ayant comme thème le « Bleuets de France ».

Point d'orgue de cette JDC, le témoignage de deux ressortissants de l'ONACVG, M. Jacky Cantareil, vétéran du 15e régiment de tirailleurs sénégalais et anciens combattants de la guerre d'Algérie, suivi par l'intervention de M. Bernard Lancement, ancien combattant au titre des OPEX, ayant servi dans le régiment du train.
Le témoignage de ces anciens combattants a permis de transmettre de façon concrète les notions de mémoire et de solidarité. L'émotion des jeunes était palpable, immergés dans les souvenirs de ces hommes témoins et acteurs de notre histoire. Porter le bleuet était alors une évidence pour tous.
En fin de session, les certificats de participation à la JDC ont été remis aux jeunes par les acteurs de la journée, dont Mme Boissière, conseillère municipale.

Lycéens citoyens dans la Vienne

À l'appel du délégué militaire départemental, et malgré les restrictions sanitaires, le service départemental de la Vienne, a participé au « rallye lycéens citoyens », organisé le 24 novembre.

L'objectif était de prendre part à l'organisation des épreuves prévues pour quelque 80 lycéens du département.
Au quartier Aboville à Poitiers, siège de la 9e brigade d'infanterie de marine, une cérémonie de lever des couleurs, suivie de *la Marseillaise* a d'abord rassemblé les lycéens, leurs accompagnateurs, les organisateurs et les responsables d'ateliers.
Puis, les équipes ont débuté les épreuves. Pour l'ONACVG, il s'agissait à la fois de réunir chaque équipe autour du jeu interactif « Explique-moi une cérémonie » et de faire connaître l'Œuvre nationale du Bleuet de France.
Très intéressées, les équipes se sont affrontées pacifiquement, mais avec passion : le drapeau, les écharpes tricolores, le sens du cérémonial républicain, les remises de décorations : tout cela n'a plus de secret pour nos lycéens qui, grâce aux épreuves de la journée, ont franchi une étape dans l'engagement citoyen.
Un pot fraternel a rassemblé les participants avec une remise de récompenses aux équipes les mieux classées.

Un mémorial aux victimes du terrorisme dans la Manche

En septembre, un mémorial aux victimes du terrorisme a été inauguré à Saint-Lô, au square de la Madeleine. L'ONACVG a participé financièrement à ce projet qui a été mené à bien par les élèves du lycée professionnel d'enseignement adapté Robert-Doisneau et leurs enseignants.

La traditionnelle cérémonie d'hommage aux victimes des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis a été l'occasion d'inaugurer un nouveau monument dédié à la mémoire des victimes du terrorisme, samedi 11 septembre 2021, à Saint-Lô.
Ce 20e anniversaire a revêtu un aspect particulierement solennel. La cérémonie fut l'occasion de dévoiler un nouveau monument réalisé par les élèves de CAP maçonnerie et paysagiste du lycée Robert-Doisneau, en présence de la nouvelle consule des États-Unis pour le grand ouest de la France, Élisabeth Webster. La réalisation de la stèle a permis aux lycéens d'entrer de façon originale dans une démarche mémorielle.

Classes de Défense et sécurité globale en Pyrénées-Orientales

Le Centre du service national et de la jeunesse et la délégation militaire départementale ont ouvert les portes de la caserne Mangin aux classes de Défense et sécurité globale le matin du mercredi 13 octobre 2021

Le service départemental de l'Office était convié à cette manifestation.
M. Guerrero, président du Centre départemental de mémoire de Perpignan, présent sur le stand de l'ONACVG, a présenté aux élèves des trois classes Défense le jeu de l'Oie portant sur différents thèmes comme la naissance de la République, la défense de celle-ci, ou la citoyenneté.
Mme Sabia, directrice-adjointe du service départemental a sensibilisé le jeune public sur les missions de son service ainsi que sur le symbole du Bleuet de France et son histoire.
L'ONACVG avait placé sur le parcours de visite des classes les expositions: « Sport, Mémoire et Défense » et « Désobéir pour sauver ».
Des militaires des trois armées ont également présenté leurs missions ainsi que du matériel militaire et ont répondu aux questions des élèves.
Cette matinée a été riche d'enseignements pour tous. Les enseignants ont été intéressés par la démarche et ont sollicité le service départemental pour de prochaines interventions dans leur établissement afin de poursuivre cette rencontre et d'avoir des précisions sur les différentes missions de l'Office.

École des jeunes porte-drapeaux en Haute-Savoie

L'École des jeunes porte-drapeaux, initiative interministérielle portée par l'ONACVG, la délégation militaire départementale et l'Éducation nationale, a été lancée en 2021.

Seize établissements (collèges et lycées) ont accueilli cette école qui propose une initiation à la fonction de porte-drapeaux à tous les jeunes volontaires de la troisième à la terminale. Plusieurs centaines d'élèves ont suivi le premier module, consacré à l'histoire du drapeau tricolore et à la fonction de porte-drapeau. Lieu d'apprentissage et de partage entre élèves et bénévoles, cette école vise aussi à aborder les notions d'engagement et s'inscrit dans le parcours citoyen de l'Éducation nationale.
L'École des jeunes porte-drapeaux a été inaugurée lors des commémorations du 11 Novembre à Annecy, avec la participation de 38 jeunes porte-drapeaux, élèves de Cluses (collège Geneviève-Anthonioz-de-Gaulle) et la Roche-sur-Foron (collège des Allobroges).
Réuni en session ordinaire, la commission Mémoire du conseil départemental des anciens combattants, victimes de guerre et mémoire de la Nation a décerné 18 diplômes d'honneur de porte-drapeaux. Le plus jeune porte-drapeau est âgé de 22 ans, le doyen de 86 ans, pour respectivement trois et trente ans de service.

Transmission de drapeau dans le Lot

Le 2 juillet 2021, M. André Chevalot, président de la Fédération du Lot des anciens combattants du front, a transmis le drapeau de son association aux élèves de la classe Défense et sécurité globale du collège l'Impernal de Luzech. L'association avait souhaité mettre un terme à son existence, ce qui représentait la fin d'une importante histoire au service du monde combattant lotois, puisque cette fédération était une des plus anciennes associations patriotiques de ce département.
Le magnifique chemin parcouru par les membres qui l'ont animée n'a pas été vain, car par le geste symbolique de transmission de son drapeau, la fédération continuera à être représentée lors des manifestations patriotiques.
Honorés de la confiance accordée et de perpétuer cette mémoire combattante, les élèves de la classe Défense et sécurité globale du collège l'Impernal, auront à cœur d'en être digne et de porter haut ce drapeau aux couleurs de la France et de cette association patriotique.

Une volontaire du SNU valorise une nécropole nationale dans le Haut-Rhin

D'août à novembre 2021, une volontaire du service national universel (SNU) a effectué sa mission d'intérêt général durant quatre-vingt-quatre heures perlées au sein du service départemental du Haut-Rhin. Son objectif était la rédaction d'une compilation de parcours de soldats inhumés dans la nécropole nationale de Colmar, destinée à être exploitée lors de visites guidées de ce site.

Avec l'appui de son mentor, la lycéenne s'est lancée dans des recherches approfondies concernant des combattants des deux guerres mondiales reposant dans le cimetière militaire colmarien. À partir des renseignements collectés, elle a retracé le destin de ces « morts pour la France » par des textes et des illustrations. En parallèle, la jeune fille a rencontré le chef de secteur de Colmar-Raon qui lui a présenté la nécropole de Colmar et lui a exposé sa mission d'entretien du site. Elle a aussi discuté avec le président du comité de Colmar du Souvenir français qui lui a décrit une opération menée annuellement en ce lieu par son association à destination de la jeunesse.
L'adolescente a ensuite participé à l'élaboration du circuit de visite, prévu pour les Journées européennes du patrimoine 2021 des 18 et 19 septembre. Ces deux jours-là, elle est personnellement intervenue lors des cinq visites guidées proposées au grand public, en révélant les parcours de combattants sur lesquels elle avait travaillé. Complétant les explications fournies par le personnel de l'Office, son exposé lui a aussi permis de mettre en avant son engagement dans le cadre du SNU. Particulièrement satisfaite de cette expérience de transmission mémorielle, la lycéenne a poursuivi sa MIG avec enthousiasme, en réfléchissant notamment à un questionnaire de visite adapté à un public scolaire. Son passage à l'ONACVG l'a par ailleurs confortée dans sa volonté de continuer à s'investir dans une démarche citoyenne.

Coopération autour de la mémoire combattante en Algérie

Considérant que les mémoires se construisent d'autant plus sainement qu'elles se fondent sur la valorisation de l'enseignement de l'histoire et sur la diffusion des recherches historiques récentes, les professeurs d'histoire et géographie du lycée international Alexandre-Dumas, en association avec le service d'Algérie de l'Office, ont créé un atelier composé d'élèves volontaires : L'atelier des histoires.
Celui-ci se propose de montrer en quoi l'histoire se conjugue au pluriel, d'où son nom, confrontant les points de vue et les modes d'appréhension de chercheurs et de rédacteurs des récits historiques, notamment en France et en Algérie.
Cet atelier a pour objectif de valoriser l'enseignement de l'histoire en collège et lycée et les travaux qui y sont réalisés peuvent conduire à l'organisation d'actions pédagogiques mises en place en partenariat avec l'université et le monde associatif. L'intention est d'approfondir un chapitre du programme d'histoire, de le rendre plus vivant, d'ouvrir la classe en sortant du traditionel « tête-à-tête » avec un professeur. Ce fut le cas à Alger avec les journées des 21 et 22 novembre consacrées à l'Algérie dans la Première Guerre mondiale, à la colonisation et à la Guerre d'Algérie.
Par ailleurs, l'atelier qui offre de multiples activités comme la réalisation de fiches biographiques dans le cadre du programme « Convoi 77 », le recueil de récits de témoins sur la guerre d'Algérie, ou le visionnage et l'analyse de films, centrera son activité en 2022 sur l'image, « source historique et objet mémoriel ». Une exposition photographique sera réalisée sur la vie quotidienne des combattants pendant la guerre d'Algérie à partir d'un fond photographique inédit mis à disposition par la Fondation pour la mémoire de la Wilaya IV historique.

Plantation dans la nécropole nationale de la Désolation dans l'Aisne

À l'initiative de l'ONACVG de l'Aisne, du secteur de l'entretien et de la rénovation des sépultures de guerre de Suippes et Verdun, deux journées mémoire et citoyenneté ont été organisées dans la nécropole nationale de Flavigny-le-Petit les 17 et 18 novembre 2021.

Ces deux journées se sont déroulées dans le cadre du partenariat existant avec le CFA horticole de Laon. Pour la deuxième fois, des élèves de différentes structures éducatives ont été acteur de cette opération : le collège Camille-Desmoulins de Guise avec des classes de 3e SEGPA, les classes inclusives IME et IMPRO, une section de l'Épide de Saint-Quentin, un groupe de jeunes suivis par l'UEMO de la PJJ de Laon et l'École de la 2e chance de Vervins associés aux équipes des sépultures de guerre et de la rénovation, de la direction générale et du service départemental.
Les objectifs étaient les suivants :
- Établir un schéma de plantation (choix des végétaux, contraintes environnementales) ;
- Effectuer un travail de mémoire, développer son esprit de responsabilité et d'engagement ;
- Apprendre et coopérer avec les autres ;
- Préparer une cérémonie patriotique dans une nécropole ;
- Contribuer à la protection de l'environnement en participant à une action citoyenne ;
- Acquérir des réflexes écocitoyens.

L'ensemble de ces objectifs a été atteint. Les difficultés ont été surmontées. Tous ont vécu deux très belles journées. Une cérémonie réunissant tous les partenaires se déroulera dans la nécropole en mai 2022.

Journée nationale de la Résistance en Haute-Loire

Le 27 mai 2021, sous l'impulsion du service départemental de l'ONACVG, les autorités civiles et militaires ainsi que les associations patriotiques étaient réunies dans le village natal de Germaine Tillion afin de commémorer la Journée nationale de la Résistance.

La cérémonie s'est déroulée devant la jarre inaugurée en 2019 et dédiée à la résistante panthéonisée en 2015. Jarre dans laquelle a été planté un « rosier de résurrection », plante créée en 1975 à la demande des rescapées du camp de Ravensbrück (lieu d'internement de la célèbre ethnologue) afin de rendre hommage à celles et ceux qui n'étaient pas revenus des camps.
Quatre élèves de cours moyen de l'école Jean-Macé d'Allègre ont tenu le drapeau tricolore durant l'intégralité de la cérémonie. Puis, M. Jean-Pierre Lauby, secrétaire et ex-président de l'Association Germaine Tillion mémoires d'Allègre, a pris la parole afin de rappeler le rôle que jouèrent naguère respectivement Germaine Tillion et le Conseil national de la Résistance, avant que quatre élèves de troisième au collège du mont-Bar d'Allègre ne lisent des extraits de l'œuvre léguée par cette femme d'exception.

Dans le Gers, une journée d'hommage aux combattants d'hier et d'aujourd'hui

Trois séquences ont rythmé la visite de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées en charge de la Mémoire et des Anciens combattants, le 22 novembre 2021.

En présence des plus hautes autorités civiles et militaires, rendez-vous était pris au sein de la commune de Barran, magnifique bastide du Gers, qui abrite l'un des quatre carrés militaires du département. L'occasion tout d'abord pour la ministre de rencontrer les représentants du monde combattant et mémoriel gersois ainsi que les porte-drapeaux sous la conduite du directeur départemental de l'ONACVG, M. Olivier Dupont.
Le point d'orgue de cette matinée a été l'inauguration officielle du carré militaire rénové où reposent 94 soldats, morts pour la France, représentant « ceux de 14 », une jeunesse sacrifiée, mais aussi la diversité de la France et de ses poilus. La présence de la ministre au sein de ce carré militaire permit de distinguer le remarquable travail de rénovation conduit par les équipes de l'ONACVG, en lien avec une entreprise locale que l'on ne peut que féliciter pour la qualité de son savoir-faire. Un panneau d'informations historiques sera implanté au premier semestre 2022 afin d'expliquer l'histoire du château de Mazères, devenu hôpital complémentaire pour la durée de la guerre.
Enfin, la transmission de la mémoire demeurant une priorité pour la ministre déléguée, la fin de la journée fut consacrée à une rencontre avec les élèves de la classe Défense du collège de Samatan. Ce type de classe, véritable instrument de transmission et de compréhension des enjeux de Défense permet d'accueillir des témoins qui incarnent les parcours d'engagement de militaire dans les OPEX. La venue de Djamel Mastouri, initiée par le directeur départemental de l'ONACVG, ancien militaire aujourd'hui affecté au bureau des blessés du CNSD à Fontainebleau, a permis d'aborder des sujets délicats comme les blessures physiques et psychiques au sein des armées.

Hommage à Marx Dormoy en Drôme

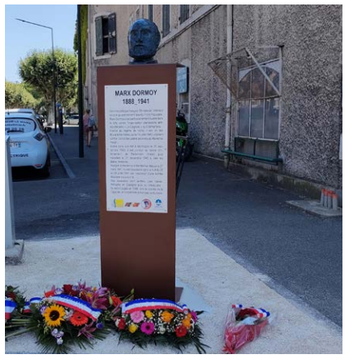

Dans la nuit du 25 au 26 juillet 1941, Marx Dormoy, ancien ministre de l'Intérieur du Front populaire, alors en résidence surveillée à Montélimar en tant qu'opposant au régime de Vichy, était assassiné par des collaborationnistes dans sa chambre du Relais de l'empereur, un hôtel de la cité drômoise. Longtemps, une plaque commémorative rappela sur la façade de l'hôtel ce tragique épisode. Tel n'était plus le cas depuis plusieurs années. Il existait bien un encart biographique fixé sous un panneau limitateur de vitesse, mais celui-ci était peu lisible et ne remplissait pas son rôle d'information.
Aussi, a-t-il semblé judicieux, aux services départementaux de l'ONACVG de la Drôme et de l'Allier, puisque Marx Dormoy était élu de ce dernier département, de raviver la mémoire de ce grand républicain lors du 80e anniversaire de son décès sur le site de sa disparition. Pour ce faire, avec l'appui des associations patriotiques et mémorielles drômoises et le soutien de la municipalité de Montélimar, il a été décidé de confier, après appel d'offres, au sculpteur Fernand Greco la réalisation d'une stèle Marx Dormoy.
Celle-ci a été dévoilée le 26 juillet 2021 en présence des élus montiliens, à proximité immédiate du Relais de l'empereur et de plusieurs établissements scolaires, ce qui permet d'espérer que les jeunes générations se pencheront plus facilement sur le parcours de cette figure de proue de la IIIe République.

Essonne : commémoration du 11 Novembre au centre des jeunes détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis

Le 12 novembre dernier, une cérémonie s'est tenue au centre des jeunes détenus de Fleury-Mérogis en présence du directeur du service départemental de l'ONACVG de l'Essonne, du directeur de l'établissement pénitentiaire, des représentants de la ville, de la Direction interrégionale de la pénitentiaire et de l'Éducation nationale, ainsi que des porte-drapeaux et des membres d'associations d'anciens combattants.
Sept jeunes détenus scolarisés et préparés par Mme de Spirt, enseignante et référente laïcité, ont participé à la cérémonie de façon active en lisant des textes préparés en amont au centre scolaire. Le message officiel de la ministre déléguée à la ministre des Armées en charge de la Mémoire et des Anciens combattants a ensuite été lu par le directeur du service départemental de l'Office. Un dépôt de gerbe et une minute de silence ont suivi, puis l'hymne national a conclu cette cérémonie.
À l'issue de celle-ci, les intéressés se sont vu remettre un exemplaire de la bande dessinée *Au revoir là-haut*, financé par l'ONACVG, ainsi qu'un diplôme délivré par le service départemental attestant de leur participation à cette cérémonie, et marquant leur engagement de citoyen sensibilisé aux questions primordiales de mémoire.

Hommage aux combattants africains dans les Ardennes

Le village ardennais de La Horgne fut le théâtre d'âpres combats en mai-juin 1940. Une brigade de spahis algériens et marocains a fait face aux Allemands, supérieurs en nombre et en équipement. Ils résisteront héroïquement, et un mémorial est érigé dans le village en leur hommage.
Le 1er juillet 2021, dans le cadre de l'anniversaire des combats de 1940, le secrétaire général de la préfecture dévoile le panneau d'inscription réalisé par l'ONACVG.
Ceux que l'on nomme « les combattants africains » s'imposent aussi dans la lumière mémorielle.

La mémoire des Français d'Afrique du Nord dans les Bouches-du-Rhône

Dans le cadre du partenariat liant l'ONACVG et le Centre de documentation historique sur l'Algérie, l'Office a accompagné cette association dans le développement d'une première offre pédagogique pouvant être proposée au public scolaire.

Le 18 mai 2021, des élèves du collège Camille-Reymond de Château-Arnoux, (Alpes-de-Haute-Provence), ont participé à la première journée pédagogique organisée au Conservatoire national de la Mémoire des Français d'Afrique du Nord, inauguré en octobre 2019 à Aix-en-Provence.
Le matin, les élèves, divisés en deux groupes, ont tour à tour suivi une visite guidée du conservatoire et participé à deux ateliers pédagogiques conçus pour l'occasion : le premier autour d'une valise intitulée « Familles » et renfermant de nombreux documents d'archives, le second autour d'une valise intitulée « Exode ». L'après-midi, les élèves ont eu la chance d'écouter le témoignage de deux personnes rapatriées d'Algérie et d'échanger avec eux.

Le football aux couleurs du Bleuet dans le Doubs

À l'occasion des cérémonies du 11 Novembre 2021, les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 de football ont apporté leur soutien au Bleuet de France. Une rencontre s'est déroulée dans ce cadre le samedi 6 novembre à Sochaux.

Lors du match les opposant au Nîmes Olympique, les joueurs du Football club de Sochaux-Montbéliard (FCSM) ont porté un flocage du Bleuet sur leur maillot, tandis que le staff technique et les dirigeants ont arboré la fleur symbole à la boutonnière.
Le FCSM a également décidé de mettre en vente aux enchères sur Internet les maillots de certains joueurs au profit du Bleuet de France.
Le coup d'envoi fictif de la rencontre a été donné par le lieutenant David Travadon, accompagné de ses deux filles, Justine et Marie.
Grand invalide depuis une opération de déminage au Liban en 2009, le LTN Travadon est très impliqué dans la cause des blessés de guerre.
Sportif accompli, il a été capitaine de l'équipe de France aux Invictus Games de 2014, a participé aux Jeux paralympiques de Rio en 2016 et à l'émission « Fort Boyard » en 2017 afin de médiatiser la cause qu'il défend.
Le père et ses deux filles, pupilles de la Nation, ont reçu le maillot du club floqué à leur prénom et arborant le numéro de leur choix.
Cette initiative symbolique et émouvante a ravi le public du stade Bonnal. Elle s'inscrit dans le cadre d'un soutien constant apporté par le club à l'ONBF.

Le Bleuet dans les airs en Ille-et-Vilaine

Le service d'Ille-et-Vilaine, en lien avec le Cercle des amis de la mémoire partagée et la ville de Rennes, avec le soutien de la délégation militaire départementale, a mis en œuvre une programmation multiforme autour de la promotion du Bleuet de France, du lien armée-Nation et de la mémoire aéronautique.

Quatre actions majeures ont été menées en 2021 sur cette thématique.
1 - Un tour du monde du Bleuet, à travers le réseau aéronautique civil et militaire, afin de collecter des images pour la réalisation d'un film promotionnel. Point d'orgue de ce voyage, un passage du Bleuet par la station spatiale internationale et un cliché pris par Thomas Pesquet.
2 - Les rencontres « Mémoires - Armées - Bleuet », le 18 septembre, à l'aéroport de Rennes, en présence de la directrice générale de l'ONACVG et du préfet de région. Présentation, devant plus de 3000 personnes, d'avions, d'hélicoptères et de matériels des armées, avec la participation du GIGN et du RAID. Une cérémonie en hommage aux pilotes de la RAF tombés durant la Seconde Guerre mondiale en Ille-et-Vilaine a donné lieu à l'inauguration d'une fresque « Bleuets-Poppies » réalisée par un street-artiste rennais, et au dévoilement, par la directrice générale et la maire-adjointe de Rennes, d'un Bleuet géant sur la dérive d'un Rafale Marine, embarqué sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*.
3 - Une cérémonie de remise du patch « Bleuet gendarmerie » aux personnels navigants et techniciens de la section d'hélicoptères de Bretagne, par des pupilles victimes d'attentat, autour de la cérémonie nationale du 11 mars.
4 - Une journée inaugurale du nouveau collège de Gupry-Messac, auquel a été donné le nom de Gaël Taburet, ancien pilote de l'escadrille Normandie-Niémen, et originaire de la commune. À cette occassion, une exposition ainsi que des ateliers « histoire-mémoire » ont été présentés, et des élèves ont déployé une bâche géante « Bleuet de France » au passage d'avions anciens.

Le Bleuet de France prend racine en Haute-Saône

À l'initiative du colonel Arnaud Bouilland, commandant la base aérienne 116 « Lieutenant-colonel Tony-Papin » de Luxeuil-Saint-Sauveur et de la base de Défense d'Épinal-Luxeuil et délégué militaire de la Haute-Saône, le Bleuet de France a de nouveau été mis à l'honneur.

La traditionnelle cérémonie des calots, remis aux jeunes élèves de 1re année de l'Escadrille Air Jeunesse de Luxeuil, a été l'occasion d'une rencontre intergénérationnelle entre les anciens combattants, membres d'associations patriotiques, et la jeunesse.
Après la lecture de l'ordre du jour par le colonel Bouilland, rappelant les valeurs de l'engagement et du devoir de mémoire, les jeunes (âgés de 12 à 15 ans) ont reçu avec fierté et honneur les calots des mains des anciens, marquant symboliquement ce passage de témoin.
À l'issue de cette cérémonie, des bleuets ont été plantés devant les stèles du lieutenant-colonel Tony Papin et de l'escadrille Lafayette.
L'après-midi s'est poursuivie par une présentation des actions de l'Œuvre nationale du Bleuet de France par le directeur du service départemental de l'ONACVG de la Haute-Saône, puis par une démonstration d'aéromodélisme (même le Bleuet a pris les airs).
En fin de journée, les jeunes de l'Escadrille Air Jeunesse ont présenté les maquettes en cours de construction dans le cadre de leurs activités du mercredi.
La base aérienne 116 de Luxeuil est une partenaire très fidèle du Bleuet de France. Ses membres arborent fièrement la fleur sur leur uniforme et s'impliquent activement dans l'organisation de collectes.

La Madeleine du souvenir en Vaucluse

Le service départemental du Vaucluse a noué un partenariat avec la boulangerie-pâtisserie Ranchain, de Bédarrides, afin de valoriser le Bleuet de France. Dans cette perspective, les artisans bédarridais ont créé la « Madeleine du souvenir », qui a été vendue tout au long du mois de novembre.
Le choix de la madeleine ne doit rien au hasard. En effet, le gâteau en forme de coquillage aurait vu le jour lors d'une commande du roi Stanislas, au XVIIIe siècle, à Commercy dans le département de la Meuse. Or, ces terres virent lutter, lors du premier conflit mondial, les régiments vauclusiens. Le 58e régiment d'infanterie, le 258e régiment d'infanterie, le 118e territorial y stationnèrent des mois et y payèrent un lourd tribut. La mise en avant de la madeleine était donc un bon moyen de souligner ce sacrifice, tout en rappelant les circonstances dans lesquelles fut lancé le Bleuet de France et son utilité aujourd'hui. La vente des madeleines connut un franc succès grâce notamment au soutien de M. Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse et dans son sillage de l'ensemble du personnel de la préfecture. En accord avec M. et Mme Ranchain, une partie des bénéfices a été reversée à l'Œuvre nationale du Bleuet de France. Cette initiative donna une réelle visibilité au Bleuet et fut à l'origine d'autres actions telles que la collecte de l'école de rugby de Bédarrides.

Les Boucles solidaires et citoyennes en Val-de-Marne

L'Union nationale des combattants du Val-de-Marne (UNC 94) et le service départemental du Val-de-Marne (ONACVG 94) ont lancé un évènement inédit : l'opération « Les Boucles solidaires et citoyennes de l'UNC », qui a eu lieu du 1er au 23 mai 2021, au profit de l'Œuvre nationale du Bleuet de France.

En collaboration avec les associations « Artistes et Sportifs de Cœur » et le « Comité régional Paris IDF des Joinvillais », le célèbre bataillon de Joinville, l'UNC 94 et l'ONACVG 94 ont organisé cette manifestation virtuelle et collective, ouverte à toutes et tous, partout en France. L'objectif était de courir, marcher, rouler et ramer sur un parcours librement choisi, seul ou en petit groupe de 6 personnes maximum, pour soutenir le monde combattant.
Les volontaires devaient s'inscrire sur un site internet en faisant un don minimum de 5 euros, puis installer sur leur téléphone portable l'application « Just Move » et rejoindre l'évènement.
Durant cette période sanitaire difficile, renforcer l'esprit d'équipe par la mise en place d'un challenge engagé et citoyen aura été un excellent vecteur de cohésion social au profit de l'ONBF : s'unir et se mesurer, pour une aventure responsable et passionnante.
Ex-ambassadeur du Bleuet de France, le parrain des Boucles était le major Franck Robin, militaire blessé en opération qui s'est reconstruit par le sport. De nombreuses personnalités ont aussi promu l'évènement sur les réseaux sociaux.
Par la mobilisation des réseaux locaux des entités respectives — amis, élus, régiments, gendarmeries, groupes scolaires, associations patriotiques et/ou sportives… — ainsi que par les opérations de communication sur Facebook l'UNC 94 et l'ONACVG 94 ont pu récolter 1350 € de dons en faveur du Bleuet et valoriser l'ONBF durant une campagne particulièrement médiatisée.

La modernisation en cours

L'Office accélère sa transformation numérique, tout en poursuivant sa stratégie immobilière, l'optimisation de sa politique patrimoniale et l'amélioration des techniques d'archivage.

Le schéma directeur informatique

L'année 2021 a été celle de la sécurisation par le renouvellement des serveurs d'administration et de messagerie de l'ONACVG, de l'accélération de la dotation en équipements mobiles des personnels et en solutions de travail adaptées à la situation (développement du télétravail, nouvelles habitudes de travail à distance…).

Elle a été marquée également par la mise en œuvre de la transformation numérique de l'établissement avec une dématérialisation progressive de toutes les demandes des ressortissants de l'ONACVG, et la création d'un guichet utilisateur unique en matière de cartes, titres et mentions. Une plateforme téléphonique avec numéro vert a également vu le jour à Caen pour répondre aux questions relatives aux cartes, titres et mentions.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière

La stratégie immobilière de l'ONACVG est formalisée dans un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI). Il a été voté par le conseil d'administration du 23 novembre 2021, après avoir eu l'approbation des interlocuteurs dédiés, en premier lieu la Direction de l'Immobilier de l'État.

Une politique patrimoniale efficiente

La politique patrimoniale de l'ONACVG s'articule autour de trois axes :
- la poursuite des efforts pour se rapprocher de la norme de performance immobilière de 12 m² par poste de travail : en 2021, et malgré le contexte sanitaire fluctuant, 14 relogements et opérations de densification ont été menés à bien ;
- la maîtrise des coûts immobiliers : deux services en location privée ont été relogés en emprises publiques contribuant à baisser les coûts ; la vente de biens propres s'est également poursuivie (une vente de terrain pour un montant de 490 000 euros) ;
- l'amélioration de l'accessibilité a été poursuivie. En 2021, dans un contexte de vieillissement des ressortissants et des personnels, 90 % des services du SPSI de l'ONACVG répondent d'ores et déjà aux normes d'accessibilité ; 95 % des services de proximité peuvent être considérés comme accessibles si on y inclut les services utilisant une pièce mutualisée ou prêtée par un autre service administratif.

Une politique archivistique active

En 2021, l'effort a été mis sur l'amélioration de l'archivage des dossiers en services départementaux : une charte de l'archivage, des fiches thématiques et la création d'un réseau des correspondants archives dans les services ont été réalisées. Une présentation de ce chantier a été exposée au séminaire des cadres de l'automne 2021.

L'objectif est de parvenir à ce que l'action d'archiver devienne régulière, intégrée au travail quotidien, permettant ainsi de ne faire appel à des vacations d'archiviste qu'en cas de besoins particuliers.

Cyril Opalka

Mission Contrôle de gestion et contrôle interne
Département des finances et de l'évaluation

« Après à des études comptables et financières, cela fait maintenant plus de 25 ans que j'opère dans le monde du contrôle de gestion et du contrôle interne. Mon parcours professionnel, qui m'a conduit du secteur du bâtiment au monde de la finance, en passant par l'évènementiel et l'automobile, m'a permis d'accompagner les professionnels de ces différents secteurs dans le pilotage opérationnel et stratégique de leurs activités.

J'ai passé 14 années au sein du Crédit immobilier de France en tant que responsable du contrôle de gestion, où j'ai conduit différents projets comme le déploiement d'un outil de gestion des frais généraux, la réalisation d'un plan stratégique à long terme, ou encore la coordination budgétaire d'une trentaine de correspondants.
Puis, l'Office m'a proposé en septembre 2021, au sein du département des finances et de l'évaluation, un poste de chef de mission du contrôle de gestion et du contrôle interne, dans lequel je souhaite employer mon savoir-être et mon savoir-faire au service des personnes avec lesquelles je travaille

En tout premier lieu, j'ai adhéré aux valeurs véhiculées par l'Office. Je voulais donner du sens à mon action professionnelle et intégrer une entité qui œuvre pour une noble cause. C'est chose faite avec l'ONACVG qui contribue à la reconnaissance, à la réparation, à la solidarité et à la mémoire des hommes et des femmes qui servent ou qui ont servi leur pays, tout en soutenant leurs proches. En parallèle, la transmission intergénérationnelle de notre histoire, omniprésente au sein de l'ONACVG, m'a particulièrement interpellé, et raisonne encore un peu plus aujourd'hui.
En second lieu, le poste qui m'a été présenté me permet aujourd'hui également de relever un nouveau défi personnel en m'inscrivant dans un cadre et des perspectives clairement définis au travers du COP 2020-2025 .
Enfin, les missions qui me sont confiées me semblent être en parfaite adéquation avec mes compétences ; de même que la culture de l'Office correspond à mes attentes, je pense correspondre à celles de l'ONACVG.

Après 6 mois passés au sein de l'Office, le regard que je porte sur mon expérience est d'ores et déjà très positif. Les missions confiées tant au niveau du contrôle de gestion, que du contrôle interne sont très intéressantes professionnellement et enrichissantes humainement.

L'intérêt professionnel réside, entre autres, dans l'appréhension des missions confiées au regard des exigences de chaque métier et dans l'adaptation de mes compétences, issues du secteur privé, aux exigences de l'Office.
Humainement, j'apprécie tout particulièrement la qualité des échanges, le professionnalisme et l'investissement des personnes rencontrées dans les différents départements. Ces échanges me permettent de mieux comprendre les enjeux, les objectifs et le positionnement de chacun dans le cadre du COP 2020-2025.
Enfin, la richesse et la diversité des missions confiées constituent un des véritables attraits de la fonction et, même si cela exige d'être en mesure de passer très rapidement d'un dossier ou d'un métier à un autre, c'est une gymnastique intellectuelle passionnante. »

Le paritarisme au service du monde combattant

Créé en 1916, l'ONACVG apporte depuis plus d'un siècle son soutien moral et matériel à plus de deux millions de bénéficiaires et veille à préserver le lien unique et privilégié qu'il entretient avec le monde combattant et, plus récemment, les victimes d'actes de terrorisme. Ce lien se concrétise notamment par un mode de gouvernance singulier.

En effet, établissement public administratif, sous tutelle du ministère des Armées, l'Office est géré conjointement par l'État et les grandes associations du monde combattant et des victimes d'actes de terrorisme. Cette cogestion permet aux ressortissants de l'ONACVG de participer aux grandes décisions concernant leur avenir à travers différentes structures paritaires : le conseil d'administration, les conseils départementaux et l'ensemble des commissions spécialisées. Cette gouvernance repose aussi sur le dialogue entretenu avec les autorités de tutelle dans le cadre du pilotage stratégique exercé par celles-ci, notamment par le suivi de la mise en œuvre des orientations fixées dans un contrat d'objectifs et de performance.

Le conseil d'administration
Composé de 31 membres depuis le renouvellement de janvier 2020, il est nommé pour 4 ans et est présidé par la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants. Il est chargé de définir la politique générale de l'Office et se prononce, notamment, sur le budget, le compte financier et les projets de contrats pluriannuels avec l'État. Outre la représentation traditionnelle des anciens combattants et victimes de guerre des différents conflits, le conseil est ouvert aux fondations et associations nationales œuvrant pour les missions mémorielles et la citoyenneté réunies au sein du 3e collège. Il comprend également deux représentants du personnel, avec voix délibérative, et cinq membres experts, nommés par le ministre et siégeant avec voix consultative.

Les conseils départementaux
Présidé par le préfet ou son représentant, chaque conseil départemental est constitué de 31 à 39 membres répartis en trois collèges sur le modèle du conseil d'administration de l'ONACVG. Au sein de chaque conseil, deux commissions sont constituées pour se prononcer sur les demandes d'aides relevant de la solidarité, les projets relatifs à la politique de mémoire, ou les demandes de délivrance des diplômes d'honneur de porte-drapeau. L'ensemble des conseils départementaux a été renouvelé au cours de l'année 2019 pour une durée de 4 ans.

La Commission nationale de la carte
La commission nationale de la carte du combattant est composée de 27 membres dont 21 représentent les anciens combattants titulaires de la carte du combattant et appartiennent à des associations nationales d'anciens combattants, et 6 représentent les armées à raison de 2 représentants par armée. La commission nationale se réunit soit en séance plénière, soit en formation restreinte. Elle est chargée d'examiner les demandes d'attribution ou de retrait de la carte du combattant.

La Commission nationale du diplôme d'honneur de porte-drapeau
Présidée par la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, cette commission est constituée de 9 membres associatifs dont 6 désignés par le conseil d'administration de l'ONACVG. Elle est chargée d'étudier les demandes d'attribution des diplômes, d'instruire les recours en cas de refus d'attribution ou de retrait d'un diplôme, d'étudier les demandes de subvention à l'achat ou à la restauration des drapeaux associatifs, et de se prononcer sur les questions relatives à la mission de porte-drapeaux et aux règles vestimentaires et éthiques afférentes.

Général Hervé Longuet

Membre du conseil d'administraion de l'ONACVG , président général de l'Union nationale des combattants

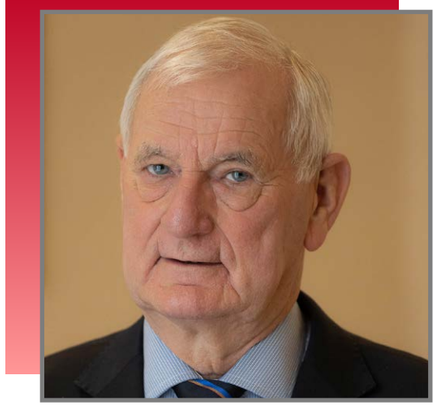

« J'ai effectué une carrière militaire dans l'armée de l'Air comme pilote de chasse. Mon parcours, essentiellement opérationnel, a été « scandé »par une participation à de nombreuses opérations, du jeune pilote que j'étais jusqu'aux dernières responsabilités de commandement que j'ai eu l'honneur d'exercer.
Ce n'est qu'après avoir quitté l'armée de l'Air que j'ai véritablement découvert la portée de l'action des associations combattantes dont je pensais à tort qu'elles se limitaient aux actions commémoratives.

C'est en rejoignant l'Union nationale des combattants en 2018 que j'ai pu appréhender le champ des activités de ces associations et que j'ai pu apprécier la force de ce « couplage » essentiel avec l'ONACVG qui, fort de son maillage territorial, permet une administration de proximité à dimension humaine dont tous les ressortissants se félicitent. C'est un modèle de gestion paritaire exemplaire. Et cette qualité de réflexion partagée et de travail en commun s'exprime de la même façon au niveau du conseil d'administration de l'ONACVG : la relation entre l'échelon national et la base s'inscrit dans un continuum véritablement vertueux. L'action sociale et l'action mémorielle constituent les fondamentaux de notre mission commune.

Mais au-delà de la « mission » j'apprécie tout particulièrement le travail de modernisation de l'Office porté par le COP 2020-2025 dont l'objet est d'être toujours au plus près et toujours au plus vite de ses ressortissants. Pour moi, c'est une expérience à la fois forte et humainement riche. »

Solange Maigne

Membre du conseil départemental de l'ONACVG du Lot

« La guerre d'Algérie a marqué toute ma vie. Jeune fille, j'ai assisté aux obsèques d'un soldat appelé tué en Algérie. Je n'oublierai jamais ce cercueil posé sur la table de ferme et la photo de ce jeune homme mort à 21 ans. Un peu plus tard, j'ai été marraine de guerre d'un appelé en Algérie. Enfin, j'ai épousé un ancien combattant d'Algérie et suivi son fort engagement au sein de la Fnaca dans le Lot, au niveau régional et national. À son décès en 1991, j'ai été sollicitée pour reprendre le flambeau au service du monde combattant et de la mémoire. Pour moi, c'était naturel de poursuivre ces missions. Aujourd'hui, je suis vice-présidente déléguée de la Fnaca du Lot, responsable de secteur et membre de plusieurs commissions en particulier la commission juridique et sociale et celle des veuves. Cela fait partie de ma vie.

Naturellement, de par ma situation, j'ai été très sensibilisée au sort des veuves d'anciens combattants. J'œuvrais pour les aider, notamment par un soutien administratif, quand elles étaient confrontées au décès de leur époux ou compagnon. Ces moments sont particulièrement compliqués sur le plan affectif et financier. C'est pour cela que j'ai milité pour que la Fnaca se préoccupe de leur sort. Dans le Lot par exemple, nous avons mis en place un plan exceptionnel d'intervention en leur faveur. Par ailleurs, je savais que l'ONACVG pouvait intervenir financièrement pour les aider et, en fonction des situations, de manière conséquente. Le président départemental de la Fnaca a donc proposé ma candidature. J'ai été retenue. Cela fera bientôt près de 20 ans que j'y siège. Le travail que nous faisons, notamment en commission d'action sociale, est vraiment concret et les aides sont déterminantes pour aider à sortir la tête de l'eau dans les moments difficiles auxquels les veuves ou les anciens combattants eux-mêmes peuvent être confrontés. Leur permettre de retrouver le sourire ou un soulagement est formidable. Cela fait chaud au cœur.

Je suis, bien entendu, très attachée à la mission d'action sociale. Les aides pour la prise en charge des frais d'obsèques ou encore le maintien à domicile sont malheureusement de plus en plus nécessaires compte tenu du vieillissement de nombreux ressortissants. Pour les plus jeunes, on se rend compte combien la prise en charge des pupilles de la Nation attire une très forte considération. Les familles et les enfants concernés sont confrontés à une double peine. Savoir que l'ONACVG est là pour les soutenir est vraiment honorable.

J'ai le regard d'une femme qui n'a pas participé personnellement à une guerre, mais qui sait par son mari les difficultés psychiques et matérielles de nombreux anciens combattants, leurs légitimes revendications et le devoir de mémoire qu'ils accomplissent. De mon côté, si j'ai pu faire avancer la cause des femmes, et notamment des veuves, je m'en réjouis. Au conseil départemental, nous sommes écoutés, et dans le concret. Il y a un vrai esprit de camaraderie au-delà des orientations des associations, c'est le plus important. J'espère que nous pourrons longtemps compter sur l'ONACVG. »

Conseil d'administration de l'ONACVG

PRÉSIDENCE

Présidente
Mme Geneviève Darrieussecq
Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

1er vice-président
M. Dominique Lépine

2e vice-président
M. Serge Drouot

1ER COLLÈGE
EN QUALITÉ DE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Sénat
Mme Pascale Gruny
Sénatrice de l'Aisne

Ministère des Armées
M. le général Christophe de Saint-Chamas
Gouverneur des Invalides, représentant du Chef d'État-Major des Armées

Mme Isabelle Saurat
Secrétaire générale de l'Administration

M. le contrôleur général Sylvain Mattiucci
Directeur de la Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DPMA)

Assemblée nationale
M. Fabien Gouttefarde
Membre de la Commission de la Défense nationale et des forces armées

Ministère de l'Intérieur
Mme Laurence Gola de Monchy
Sous-directrice de la protection du ministère au SHFD

Ministère de l'Action et des Comptes publics
M. Charles-Henry Glaise
Chef du bureau BMD à la direction du Budget, puis **M. Cédric Clolus**

Ministère de l'Éducation nationale
M. Édouard Geffray
Directeur général de l'enseignement scolaire

2E COLLÈGE

M. Laurent Attar-Bayrou
Président national, Fédération nationale des anciens des missions extérieures OPEX (Fname)

M. Hocine Bouares
Président national, Association des Français rapatriés d'origine nord-africaine en Allemagne et en Alsace (Afronaaa)

M. Raymond Casal
Président national, Association nationale des plus grands invalides de guerre (ANPGIG)

M. Guy Darmanin
Président national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc, et Tunisie (Fnaca)

M. le général (2s) Paul Dodane
Secrétaire général, Association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex)

M. Serge Drouot
Secrétaire national, Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca)

M. Jean-Marie Étienne
Membre de la Commission des droits, Union française des associations de combattants et victimes de guerre (UFAC)

Mme Jaqueline Thabeault-Alcandre
Association républicaine des anciens combattants (ARAC)

Mme Anne-Marie Gabriel-Heitzler
Présidente de la commission Aevog et VAC, membre du CA national, Union nationale des anciens combattants (UNC)

M. l'amiral (2s) Henri Lacaille
Président national, Fédération nationale « André Maginot », des anciens combattants (FNAM)

Mme Christiane Lantenois
Membre de l'Union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, victimes de guerre et des jeunesses de l'Union fédérale (UF)

M. Dominique Lépine
Président national, Union fédérale (UF)

M. le général (2s) Hervé Longuet
Président général, Union nationale des anciens combattants (UNC)

M. Claude Terrasson †
Vice-président, Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (FNCPG-CATM), remplacé par **M. Pierre Bellet** (FNCPG-CATM)

M. le général (2s) André Soubirou
Ex-président national, Association nationale des participants aux OPEX (Anopex)

3E COLLÈGE

M. le général (2s) Jean Susini
Délégué général du Souvenir français (SF) pour Paris

M. le général (2s) Patrice Caille
Président de l'Union nationale des parachutistes (UNP)

M. le général (2s) Bruno Dary
Président, Comité de la Flamme

Mme Gabrielle Rochmann
Directrice générale adjointe, Fondation pour la mémoire de la Shoah

M. Robert Créange †
Secrétaire élu du bureau, Fondation pour la mémoire de la Déportation

M. Gilles Levy
Président, Fondation de la Résistance

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Mme Dominique Seco-Vigneron
Secrétaire générale, Section syndicale FO de l'ONACVG

M. Daniel Delautre
Secrétaire général, Section syndicale CFDT de l'ONACVG

MEMBRES EXPERTS

Mme Pascale Lumineau
Membre de l'Association nationale des participants aux opérations extérieures (Anopex)

M. Jérôme Bertin
Directeur général, France Victimes

Les avancées de l'année 2021

L'année 2021 est la première année complète de mise en œuvre du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2020-2025, voté le 2 juillet 2020 par le conseil d'administration de l'ONACVG.

Ce COP, qui permet à l'ONACVG d'avoir les moyens de ses ambitions et d'apporter une visibilité suffisante au personnel, aux partenaires et aux associations se caractérise par la volonté de placer tous les ressortissants au cœur des préoccupations de l'établissement et d'ancrer territorialement les actions mémorielles. Il vise aussi à renforcer l'accompagnement des combattants dans la durée. Il tient à renouveler en profondeur l'Œuvre nationale du Bleuet de France pour en augmenter la notoriété et moderniser son fonctionnement. Enfin, il poursuit la modernisation de l'Office.

Axe 1 : Assurer le meilleur service aux ressortissants

Il s'agit de l'axe essentiel consistant à mettre le ressortissant au cœur de l'action de l'Office.

Cela passe notamment par une meilleure connaissance des ressortissants. En 2021, l'outil de gestion relation client (OCRM) a été mis en production, d'abord pour l'instruction, la gestion et le paiement des secours délivrés dans le cadre du fonds de solidarité pour les enfants de harkis. Un travail de fond a été réalisé tout au long de l'année pour permettre d'y intégrer également, dès les premières commissions de 2022, les aides de solidarité.

Les démarches pour obtenir une carte ou un titre ont été mises en ligne. Ce sont désormais la moitié des demandes qui se font de manière dématérialisée. Alliée au maintien des services de proximité au plus proche des ressortissants, l'offre de services est ainsi complète.

Par ailleurs, l'instruction des demandes est désormais totalement centralisée à Caen, ce qui a permis une accélération des délais de délivrance des cartes et titres.

Enfin, les services de proximité sont désormais dans leur très grande majorité partenaires des espaces Atlas et des maisons France service, permettant ainsi de toucher tous les publics potentiellement bénéficiaires. Un effort particulier a d'ailleurs été réalisé par les services départementaux qui ont réussi en 2021 à renouveler de 30 % en moyenne les bénéficiaires des aides sociales de l'Office.

COP 2020 - 2025

Axe 2 : Ancrer la politique de mémoire et de citoyenneté dans les territoires

Le COP décline localement la directive ministérielle mémorielle triennale pour prendre en compte les sensibilités locales à tel ou tel conflit contemporain. Les services départementaux représentent le niveau adéquat pour mener à bien les actions mémorielles et de citoyenneté. À ce titre, malgré le contexte sanitaire encore fluctuant, ce sont plus de 700 actions qui ont pu être menées au plus près des territoires pendant cette année 2021.

Concernant l'instruction des demandes de subventions d'intérêt local présentés par des porteurs de projets mémoriels, quatre commissions nationales se sont réunies en 2021 pour un montant de subventions de 94 138 euros.

Le COP met également en avant le rôle essentiel des hauts lieux de la mémoire nationale et des secteurs d'entretien des sépultures de guerre, notamment en matière de transmission à la jeunesse, et prévoit qu'un effort budgétaire très important soit réalisé pour poursuivre l'entretien et la rénovation de ce patrimoine de pierre. À ce titre, l'année 2021 a été exceptionnelle avec un montant total consacré à l'entretien et à la rénovation des sépultures de guerre et des hauts lieux de la mémoire nationale près de 11 millions d'euros.

Axe 3 : Renforcer l'accompagnement des combattants dans la durée

Cet axe concentre les efforts sur l'aide apportée aux nouveaux combattants qui représentent actuellement entre 12 000 et 13 000 cartes du combattant par an.

Il est essentiel de les informer de leurs droits et de leur faciliter l'accès aux démarches. Il s'agit également d'assurer un accompagnement dans la durée, notamment des blessés et des familles endeuillées par un partenariat renforcé avec les armées.

Les quatre conventions de partenariat et protocole d'accord avec les armées et la gendarmerie ont été renouvelées en 2021, et leur périmètre étendu à l'ensemble des domaines d'action de l'Office : information des militaires éligibles à la carte du combattant et au TRN, attribution des cartes, titres et mentions, suivi des blessés et des familles endeuillées, insertion professionnelle et emplois réservés, communication et Bleuet de France.

Il s'agit enfin d'intégrer dans cet axe l'aspect mémoriel lié aux OPEX, les trois missions de l'Office, reconnaissance-réparation, solidarité et mémoire étant indissociables. À cette fin, un programme national sur les mémoires d'OPEX a été lancé en 2021. Il repose sur la réalisation d'une exposition pédagogique, qui apporte un éclairage sur les origines, le cadre juridique et politique d'organisation des OPEX, et met en avant l'expérience quotidienne vécue par les hommes et les femmes projetés sur les théâtres d'opérations extérieures. Elle interroge également la place occupée par les OPEX dans la mémoire collective de la société française, et vise donc à être un support de connaissance et de réflexion pour les

jeunes générations, qui peut très bien être mobilisé en classe dans le cadre des programmes scolaires. Cette exposition sera assortie d'un dispositif pédagogique (jeu de piste) permettant de découvrir la thématique par un vecteur ludique, mais aussi de séquences de formation pour les enseignants. Enfin, des équipes locales de témoins, composés de parcours variés, seront formées afin de compléter cette séquence pédagogique par un temps de témoignages et d'échanges.

Axe 4 : Porter une nouvelle ambition pour le Bleuet de France

L'ONACVG dispose en son sein d'un outil exceptionnel de promotion de ses valeurs de solidarité et de mémoire, malheureusement mal connu du public.

L'année 2021 a été l'année de la consolidation des nouvelles méthodes de collecte avec la promotion du don en ligne (1712 donateurs en ligne en 2021, 113 763 euros récoltés via des dons en ligne soit presque 10 % du montant total récolté pour l'ONBF en 2021).

Un important travail préparatoire a été mené pour proposer des évolutions du statut du Bleuet, permettant à terme de disposer d'un fonds de dotation juridiquement solide, avec un rôle clarifié des associations, sans que les projets mémoriels et de solidarité habituellement menés par l'ONACVG n'en soient modifiés.

Axe 5 : Poursuivre la modernisation de l'Office

Il est nécessaire de respecter la trajectoire en effectifs fixée par le COP tout en préservant le service rendu aux ressortissants.

En 2021, les réorganisations ont été menées à bien, notamment la centralisation progressive du traitement des cartes et titres et de la retraite du combattant au département Reconnaissance et Réparation de Caen.

Tous les outils d'accompagnement au départ des agents, tant humains (accompagnement individualisé à la recherche d'emploi par un conseiller mobilité carrière) que financiers (866 K€ consacrés), ont été mis en œuvre, ce qui a permis le reclassement de 29 agents.

L'établissement a également bien avancé en matière d'amélioration continue du service rendu à l'usager avec désormais la possibilité de faire des dons en ligne, la possibilité de déposer sur Internet les demandes de cartes, titres et mentions comme les demandes d'aide de solidarité.

Comme prévu dans l'annexe I du COP, en 2021, l'établissement a pu bénéficier de ressources suffisantes grâce à une subvention pour charges de service public fixée à un juste niveau : la couverture de ses besoins informatiques permettant d'accélérer la transformation numérique de l'ONACVG, la poursuite d'une politique patrimoniale active comportant notamment la cession des biens immobiliers ne répondant plus aux normes et/ou n'ayant plus d'intérêt fonctionnel pour l'établissement, le maintien d'un niveau de trésorerie suffisant pour couvrir au moins un mois de fonctionnement de l'établissement.

Les moyens alloués à l'établissement par la loi de finances pour 2021 lui ont également permis d'accomplir ses missions grâce à un niveau stabilisé des dépenses d'action sociale, complétées utilement par les recettes issues du Bleuet, un budget conséquent pour financer le fonds de solidarité aux enfants de harkis, un budget mémoire (au sens large) dont le poids est partagé entre subvention (pour moitié) et ressources propres (pour l'autre moitié) et une subvention très importante pour réaliser des travaux de rénovation dans les nécropoles nationales et les hauts lieux de la mémoire nationale.

Séminaire des cadres
12 et 13 octobre
Rungis

Séminaire des cadres

Mme Geneviève Darrieussecq entourée d'élèves de primaire lors d'une visite au Mont-Valérien, en présence de Xavier Iacovelli, sénateur et conseiller municipal de Suresnes, le 25 mai 2021.

CRÉDITS PHOTOS
Couverture : Présidence de la République.
Page 35 : La voile pour se reconstruire. Page 36 : Jacques Bazin / Jakez TAZ. Page 37 : Thomas Pesquet / Agence spatiale européenne. Page 38 : Marine nationale. Page 50 : Rémi Connan / Dicod. Page 56 : Théo Legendre / SGA. Page 57 : Anthony Thomas-Trophime / Dicod. Page 62 : Erwan Rabot / SGA. Autres : ONACVG.

LÉGENDES
Couverture : Inhumation de M. Hubert Germain au Mont-Valérien, le 11 Novembre 2021 en présence de M. Emmanuel Macron.

RÉDACTION ET RÉALISATION
ONACVG

Juin 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONACVG
mémoire et solidarité

BLEUET DE FRANCE

Ensemble, aidons les blessés de guerre, leur famille,
et les victimes du terrorisme

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle
75700 Paris Cedex 07

www.onac-vg.fr

JOURNÉES NATIONALES 2022 : 11 MARS | 8 MAI | 14 JUILLET | 11 NOVEMBRE
FAITES UN DON SUR WWW.ONAC-VG.FR/DONS

Conception/création : Hermine Parmentier/ONACVG | Impression : Reprocolor | RCS ONACVG : 18000 70 15